

***L'année économique
et sociale 2010***

Sommaire

CONJONCTURE

Environnement économique national	<i>La France renoue avec la croissance</i>	4
Conjoncture dans l'industrie	<i>Reprise de l'activité industrielle</i>	6
Créations d'entreprises	<i>Plus de 5 000 nouvelles entreprises en 2010</i>	8
Commerce extérieur	<i>Reprise des échanges, légère érosion de l'excédent commercial</i>	10

MARCHÉ DU TRAVAIL

Emploi	<i>L'emploi salarié limousin progresse en 2010</i>	12
Marché du travail	<i>Le marché du travail reste sous tension</i>	14
Politique de l'emploi	<i>En 2010, le nombre d'entrées dans les mesures pour l'emploi se maintient</i>	16

ÉCONOMIE

BTP	<i>2010 : une reprise pas tout à fait au rendez vous</i>	18
Logement	<i>Une conjoncture convalescente</i>	20
Transports	<i>Des signes de reprise dans les transports</i>	22
Tourisme	<i>Repli de la clientèle hôtelière, mais succès des campings</i>	25
Agriculture	<i>Revenus agricoles : rattrapage partiel pour les éleveurs limousins</i>	28
Forêt	<i>Récolte et sciage à la baisse pour la deuxième année consécutive</i>	30

SOCIÉTÉ

Démographie	<i>Nouvelle année de croissance démographique malgré une baisse des naissances</i>	32
Prestations sociales	<i>La montée en charge du RSA se poursuit</i>	34
Politique sociale	<i>Près de 1 000 étudiants en travail social en Limousin</i>	36

Éditorial

Une reprise économique modérée et inégale

Après une année 2009 fortement marquée par les effets prolongés de la récession économique survenue en 2008, l'activité redémarre de manière inégale en 2010, dans un contexte international qui s'inscrit sur un fond de crise des dettes souveraines. En France, les signes de reprise, timides en début d'année, se confirment au fil des mois. Le Limousin s'inscrit dans ce mouvement, de façon plus modérée et inégale selon les secteurs.

Les chiffres d'affaires progressent légèrement dans l'industrie et la rentabilité s'améliore, mais les investissements restent hésitants. Les défaillances d'entreprises s'orientent désormais à la baisse. Si le succès initial du nouveau statut d'auto-entrepreneur tend à se stabiliser en 2010, les créations de sociétés progressent nettement.

Parallèlement, l'emploi limousin se stabilise, grâce au maintien des services et à la reprise soutenue de l'intérim. Le repli de l'emploi industriel, très marqué pendant la crise, s'infléchit. Le taux de chômage continue cependant d'augmenter, notamment en Haute-Vienne et en Creuse.

Les échanges commerciaux du Limousin sont excédentaires et progressent en volume, tandis que l'activité reprend de la vigueur dans les transports de marchandise. Dans la construction et les travaux publics, après un premier semestre incertain, la fin de l'année permet d'espérer un regain d'activité. Dans l'agriculture, après deux années difficiles, les éleveurs limousins voient leur revenu se redresser légèrement, notamment dans la filière ovine. Enfin, la saison touristique a été bonne pour les campings, et le bilan hôtelier, bien qu'un peu moins favorable, reste conforme à la moyenne de ces cinq dernières années.

Cette vue générale de « l'année économique et sociale 2010 » en Limousin a été établie grâce au concours et à l'expertise de différents services publics régionaux :

- les caisses d'allocations familiales départementales,
- la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,
- la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
- la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
- la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Que tous ces partenaires soient ici vivement remerciés pour leur participation à cette édition.

Fabienne Le Hellaye,
Directrice régionale de l'Insee Limousin

Environnement économique national

La France renoue avec la croissance

Intensification de la consommation des ménages, redémarrage de l'investissement dès le second trimestre, reconstitution modérée des stocks, rebond du commerce extérieur : en 2010, tous les facteurs concourent au retour de la croissance économique. Cependant, l'activité ne reprend pas au même rythme dans tous les secteurs, et seuls l'intérim et, dans une moindre mesure, les services, sont à nouveau créateurs d'emploi.

L'année 2010 est marquée par une amélioration visible de l'activité économique et du commerce mondial. Le produit intérieur brut des économies avancées renoue avec la croissance : + 2,5 % en moyenne annuelle. Dans la zone euro, où le quatrième trimestre est marqué par un ralentissement de l'activité en raison notamment de conditions météorologiques très défavorables, la croissance est de 1,7 %. Globalement, la France a été moins impactée par la crise que ses voisins,

mais la reprise y est également moins soutenue. En moyenne sur l'année 2010, le PIB a augmenté de 1,5 %. Cette progression fait suite à la plus grosse baisse observée depuis l'après-guerre : - 2,7 % en 2009. La reprise, dont les premiers signes sont apparus dès la mi-2009, reste modérée : au quatrième trimestre 2010, le niveau d'activité reste inférieur à celui d'avant la récession. Début 2011, la reprise semble s'accélérer : le PIB augmente de 1,0 %.

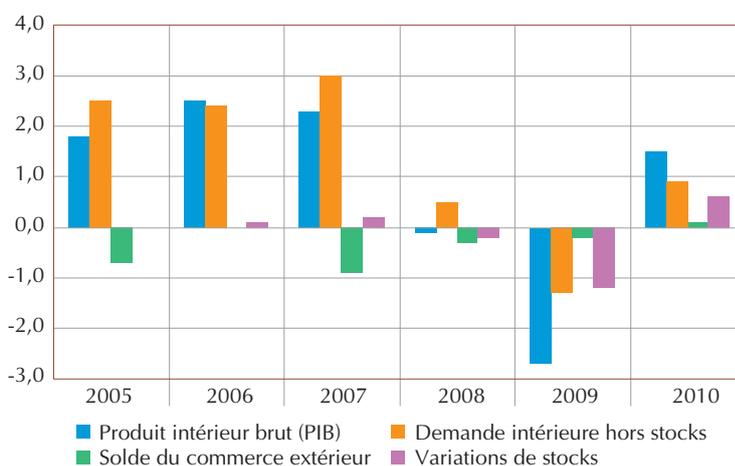
Une croissance soutenue par la consommation

Le revenu disponible des ménages évolue de + 2,0 % en termes nominaux en 2010 après + 0,6 % en 2009. Si la masse salariale augmente, les prestations sociales ralentissent et les impôts se redressent. Cependant, le pouvoir d'achat du revenu des ménages marque le pas (+ 0,8 %). Tout au long de l'année, les dépenses de consommation des ménages s'intensifient. Alors qu'elles stagnaient au premier trimestre, elles augmentent de 0,4 % en fin d'année. Sur l'année, elles contribuent à hauteur de 0,9 point à la croissance du PIB. Pour financer leurs dépenses de consommation, les ménages ont donc dû réduire leur taux d'épargne de 0,5 point ; il s'élève ainsi à 16 % en moyenne sur l'année.

Légère reprise de l'investissement au second trimestre

Au printemps 2010, l'investissement des ménages en logements renoue

Croissance de toutes les composantes du PIB en 2010



Contributions à l'évolution du PIB en volumes chaînés, en points

Source : Insee, comptes nationaux annuels, base 2005

timidement avec la croissance, pour la première fois depuis plus de deux ans. En moyenne sur l'année, il continue cependant de décroître (-1,5 %). L'investissement des entreprises progresse : +2,4 % en moyenne annuelle, après une forte chute en 2009 (-12,2 %). Si les investissements productifs et de services se redressent, les dépenses de construction poursuivent leur recul. Malgré l'amélioration des conditions d'octroi de crédits aux entreprises, l'augmentation des encours est encore très modérée.

La constitution de stocks contribue à la croissance

Sur l'année, la variation des stocks est le second contributeur à la croissance, alors que le déstockage l'avait amputée de 1,2 point en 2009. Cependant, au quatrième trimestre, le déstockage pèse à nouveau sur la croissance à hauteur de -0,3 point. Cette contribution négative est principalement concentrée dans le secteur des produits manufacturés (-0,4 point).

Reprise du commerce extérieur

Si la récession avait fortement affecté les échanges commerciaux de la France avec le reste du monde en 2009, l'année 2010 est marquée par un rebond du commerce international. En un an, les exportations ont davantage augmenté que les importations : +9,7 % contre +8,8 %. Ainsi,

le solde extérieur contribue à hauteur de 0,1 point à la croissance du PIB. La demande extérieure s'affaiblit cependant, trimestre après trimestre pour ralentir nettement en fin d'année. Les importations, après plusieurs trimestres de forte croissance, reculent brutalement en fin d'année (-0,7 %). En effet, au quatrième trimestre, la satisfaction du surplus de demande intérieure est assurée par des déstockages plus que par des importations.

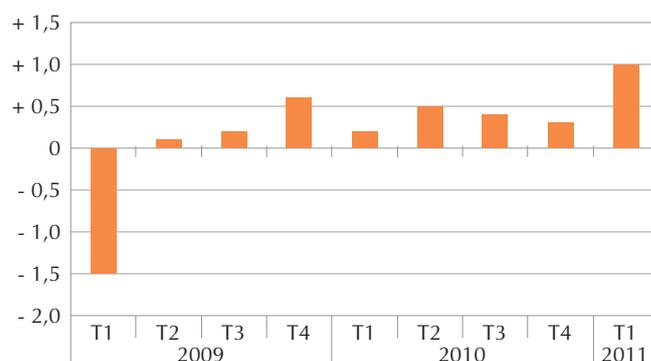
Une activité toujours en recul dans la construction

En 2010, la quasi-totalité des activités économiques bénéficient de la reprise, même si elle est tardive pour les branches agro-alimentaires. Seule la production dans la construction se contracte de nouveau (-5,6 %). En outre, la production dans les branches manufacturières est soumise aux fluctuations les plus fortes : après une baisse importante en 2009 (-11,5 %), elle bénéficie de la plus forte hausse en 2010 (+4,3 %).

L'intérim soutient l'emploi

Depuis le début de la crise, l'évolution de l'emploi est atypique. Pendant

Une croissance qui reste molle en 2010



Glissement trimestriel du PIB français en euros constants aux prix de l'année précédente chaînés (en %, données cvs-cjo, disponibles au 13 mai 2011)

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2005

la crise, l'ajustement à la baisse de l'activité a été moins fort qu'attendu, et pourtant la reprise de l'emploi en 2010 est relativement rapide. Sur l'année, l'emploi salarié dans les secteurs marchands croît de 0,8 %. La croissance de l'emploi est portée par le seul secteur tertiaire (+1,8 %), notamment grâce à l'intérim qui fournit la moitié des postes créés dans le tertiaire marchand. Dans l'industrie et la construction, l'emploi diminue toujours, mais la baisse s'infléchit (-1,8 % et -0,7 % en 2010 contre -4,9 % et -3,1 % en 2009).

Après une année 2009 très dynamique, l'emploi dans le secteur non-marchand stagne : 46 000 emplois y sont créés, soit presque moitié moins que l'année précédente. Ce ralentissement provient essentiellement de l'évolution des contrats aidés. En 2010, leur progression a été moindre qu'en 2009.

Enfin, après deux années consécutives de hausse, le chômage régresse, trimestre après trimestre, pour atteindre 9,2 % de la population active en fin d'année, un niveau qui reste cependant supérieur à celui d'avant la crise.

Début 2011, l'activité est en net rebond

Au premier trimestre 2011, le produit intérieur brut augmente de 1,0 %. C'est la plus forte hausse depuis le deuxième trimestre 2006. Elle se traduit par un acquis de croissance de 1,6 % pour l'année 2011. Dans les mois à venir, la reconstitution des stocks et la bonne tenue des exportations continueraient de favoriser la croissance. En revanche, les ménages seraient confrontés à un surcroît d'inflation et à des politiques économiques plus restrictives ce qui pourrait peser sur la consommation. De plus, même si la création d'emploi se poursuit, le chômage se stabiliserait à un niveau toujours élevé, supérieur à 9 %. Ce scénario reste cependant entaché d'un grand nombre d'aléas en raison du contexte international toujours très incertain : conséquences du séisme japonais, risques de crise des dettes souveraines, évolution des prix du pétrole et des matières premières.

Rédaction achevée le 30 mai 2011

Anne-Lise Duplessy,
Direction régionale de l'Insee

Conjoncture dans l'industrie

Reprise de l'activité industrielle

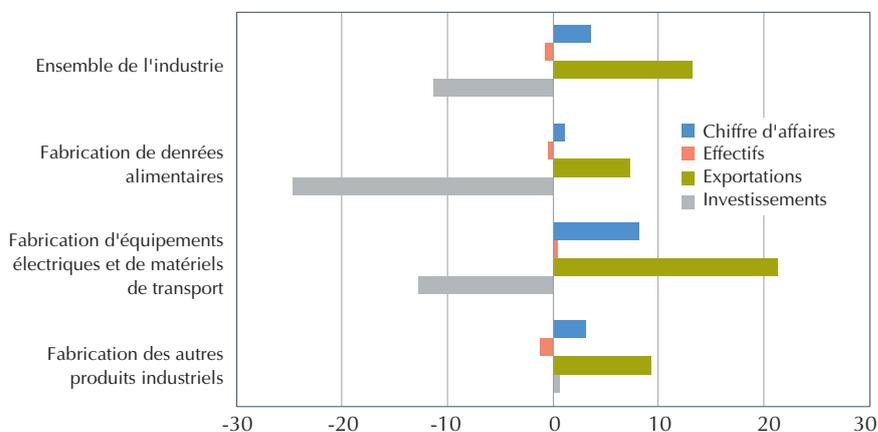
En 2010, l'industrie limousine bénéficie de l'orientation plus favorable de l'économie. Tirés par les exportations, les chiffres d'affaires augmentent et la rentabilité s'améliore. Le contexte demeure pourtant difficile : les industriels hésitent avant d'investir. Dans cette période de reprise progressive, l'emploi industriel amorce sa stabilisation, et recourt davantage à l'intérim.

Après une année 2009 en net repli, l'économie limousine montre des signes de reprise, comme les autres régions françaises. Dans le secteur de l'industrie, les chefs d'entreprise font ainsi état d'une amélioration de l'activité en 2010, même si celle-ci est encore fragile.

Progression mesurée des chiffres d'affaires

L'année 2010 a enregistré une reprise modérée de l'activité industrielle en Limousin, quantifiable notamment par l'évolution des chiffres d'affaires : ces derniers ont globalement augmenté de 3,6 %. Ce rebond touche l'ensemble des secteurs, mais c'est celui des équipements électriques et matériels de transport qui a bénéficié de l'évolution la plus favorable (+ 8 %). Les exportations sont le principal moteur de la reprise dans l'industrie : elles ont largement contribué à la croissance et se développent à un rythme soutenu (+ 13 %).

La fabrication d'équipements électriques et de matériels de transport est le secteur le mieux orienté



Tendances en 2010 dans les industries limousines : variation par rapport à 2009, en %

Source : Banque de France

Vers une stabilisation de l'emploi industriel

L'emploi industriel, qui avait connu une dégradation de plus de 6 % en 2009, connaît en 2010 une érosion beaucoup plus légère. La plupart des secteurs perdent une nouvelle fois des effectifs mais cette dégradation de l'emploi est moins marquée qu'en 2009. C'est le cas en particulier de la fabrication des équipements élec-

triques et électroniques, et de la fabrication des autres produits industriels, large secteur regroupant notamment la métallurgie, les industries du cuir, du bois et du papier, de la pharmacie. Le niveau de l'emploi parvient même à se redresser dans la fabrication des matériels de transports. Dans certains secteurs, le recours au personnel intérimaire est particulièrement important.

Investissements en baisse

Les investissements industriels marquent une pause en 2010 : leur volume diminue de 11 %. Ce phénomène est cependant d'ampleur variable selon les secteurs. Les industriels du secteur de la fabrication des denrées alimentaires diminuent leurs dépenses d'investissement d'un quart, mais des programmes d'investissement importants avaient été mis en place en 2009 dans ce secteur. L'effort d'investissement est réduit de 13 % dans la fabrication des équipements électriques et du matériel de transport. Seul le large secteur des autres produits industriels stabilise ses investissements.

La rentabilité s'améliore

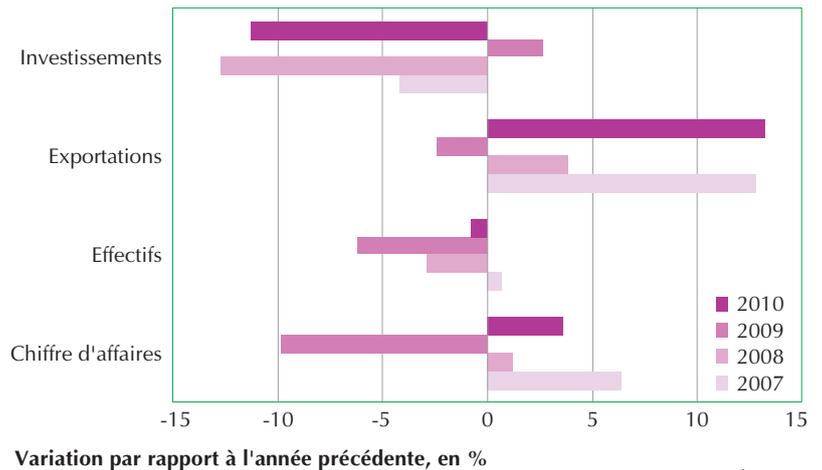
Alors que près de la moitié des dirigeants du secteur industriel estimaient que la rentabilité s'était dégradée en 2009, ils ne sont plus que 27 % à partager cette opinion en 2010. En corollaire, 37 % d'entre eux estiment même avoir réussi à augmenter leurs marges, et 36 % pensent les avoir préservées, ceci dans un contexte pourtant rendu difficile par le manque de visibilité sur la demande et l'augmentation du prix des matières premières.

Équipements électriques et matériels de transport : net redressement

Le secteur des matériels de transports enregistre une progression significative de son activité, grâce au développement très net et continu des ventes à l'étranger tout au long de l'année. Pour les fabricants d'équi-

L'enquête de tendance menée, début 2011, par la Banque de France porte sur les résultats de 2010 et les prévisions pour 2011 de 502 établissements ou entreprises établis en Limousin, dont 300 dans l'industrie. Cet échantillon représente globalement 65 % des industries limousines.

En 2010, seuls les investissements ne s'améliorent pas



Source : Banque de France

pements électriques, l'accélération est plus marquée dans les derniers mois de l'année.

Quasi-stabilité dans l'agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire est particulièrement impacté par la hausse des prix des matières premières, très marquée pour certains produits. Toutefois, de bons résultats sont enregistrés à l'exportation, souvent par des entreprises ayant investi au cours des dernières années. Cependant, malgré la présence de quelques établissements particulièrement dynamiques, la progression des chiffres d'affaires est assez limitée (+ 1,2 %).

Reprise modeste pour les autres produits industriels

Le chiffre d'affaires des entreprises du secteur des autres produits industriels progresse de façon modérée (+ 3,1 %). La reprise de l'activité n'endigie pas totalement l'érosion des effectifs, dans ce secteur qui concentre plus de 60 % des effectifs industriels de la région. La grande majorité des branches de ce secteur a été dynamique, tout particulièrement les industries de la filière bois-papier qui tirent les résultats du secteur. Les entreprises métallurgiques, qui n'ont pas connu de réelle amélioration, sont l'exception.

Une reprise à confirmer en 2011

Après une année 2010 marquée par une reprise modérée, les chefs d'entreprise du Limousin interrogés envisagent désormais la confirmation de la reprise dans l'industrie pour 2011. Les anticipations sont sensiblement homogènes d'un secteur à l'autre. Toujours présent, l'attentisme commencerait à se dissiper : le redressement des chiffres d'affaires se ferait plus net et les chefs d'entreprise seraient plus nombreux à se risquer à investir. La situation de l'emploi industriel évoluerait peu et les ventes à l'export se stabiliseraient.

Rédaction achevée le 30 mai 2011

Anne-Lise Duplessy,
Direction régionale de l'Insee,
d'après la note annuelle
de la Banque de France

Créations d'entreprises

Plus de 5 000 nouvelles entreprises en 2010

Au cours de l'année 2010, 5 000 nouvelles entreprises ont vu le jour en Limousin. Les créations de sociétés ont sensiblement progressé et les créations d'auto-entreprises sont aussi nombreuses. Parmi les plus gros secteurs créateurs, la construction semble un peu s'essouffler. Si la région affiche toujours un taux de création d'entreprises relativement bas, elle enregistre une baisse encourageante des défaillances.

En 2010, les créations d'entreprises en Limousin ont dépassé pour la première fois le seuil des 5 000 entreprises. Néanmoins, par rapport à l'année 2009, la progression des créations d'entreprises demeure modérée (+ 1 %) et inférieure à celle de la France métropolitaine où la hausse, plus nette, atteint 7 %. Ces évolutions ne sont évidemment pas comparables avec celles enregistrées sur la période précédente. En effet, la mise en place du nouveau régime d'auto-entrepreneur avait dopé les créations d'entreprises au cours de l'année 2009, qui affichaient des taux de croissance inédits : + 80 % en Limousin et + 75 % en France métropolitaine. Après le boom de 2009, le rythme des créations d'entreprises se stabilise en 2010, particulièrement en Limousin. Malgré des créations toujours en hausse, rapportées aux 33 000 entreprises existantes au 1^{er} janvier 2010, le taux de créations d'entreprises du Limousin s'établit à 15 %. La région affiche ainsi un des taux parmi les plus bas des régions françaises. Mais

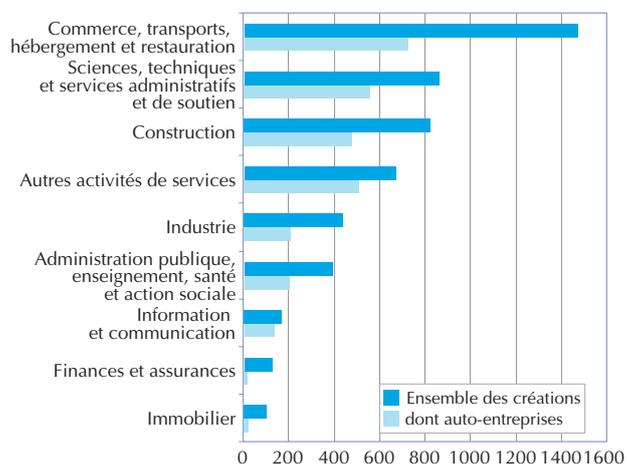
les entreprises créées s'avèrent ici plus pérennes qu'ailleurs puisque leur taux de survie à 3 ans est, en 2009, de 70 % contre 66 % en métropole. En Limousin, une nouvelle entreprise sur deux est créée en Haute-Vienne. La Corrèze concentre un tiers des créations et la Creuse un sixième.

Reprise des créations de sociétés

En 2010, en Limousin comme en France métropolitaine, les trois quarts des nouvelles entreprises créées sont des entreprises individuelles. Parmi celles-ci, les auto-entreprises sont largement majoritaires puisqu'elles représentent sept créations sur dix en Limousin. Avec 2 800 nouvelles entreprises dans la région, les créations sous ce nouveau

régime demeurent aussi élevées que l'année de mise en place du dispositif. En Limousin, les créations d'auto-entreprises restent donc stables alors qu'elles progressent de 12 % au niveau national. Hors auto-entreprises, les créations d'entreprises individuelles sont de nouveau orientées à la baisse, en Limousin comme ailleurs. En revanche, les créations de sociétés augmentent dans la région (+ 8 %) comme en métropole (+ 7 %).

Des créations d'auto-entreprises toujours aussi nombreuses



Nombre de créations d'entreprises et d'auto-entreprises par secteur d'activité en Limousin en 2010

Source : Insee, Sirene

La création d'entreprise séduit les jeunes

Entre 2009 et 2010, les créateurs d'entreprises individuelles âgés de 20 à 29 ans ont progressé de 20 % et contribuent ainsi au quart des créations en 2010, soit autant que les personnes de 40 à 49 ans. La France métropolitaine a connu aussi une forte hausse des jeunes créateurs, qui participent à 28 % des créations d'entreprises individuelles.

Toutefois, les trentenaires restent les plus représentés parmi les créateurs d'entreprises individuelles : en Limousin comme en France, ils sont à l'origine de près de trois créations sur dix. Globalement, plus de la moitié des nouvelles entreprises individuelles sont créées par des personnes âgées de moins de 40 ans.

Le secteur de la construction en retrait

Trois entreprises sur dix sont créées dans le secteur du commerce, des transports, de l'hébergement et de la restauration. Il s'agit du secteur qui crée le plus grand nombre d'entreprises. Le secteur des activités scientifiques, techniques et de services, ainsi que le secteur de la construction rassemblent chacun 17 % des nouvelles entreprises de la région. À l'inverse, les activités financières et d'assurance et les activités immobilières ne concentrent que 4 % des créations d'entreprises.

Dans l'ensemble, en Limousin, les secteurs d'activité qui créent le plus d'entreprises ont vu le nombre des nouvelles unités se stabiliser par rapport à l'année dernière. Il diminue même légèrement dans la construction, contrairement au niveau national, où les créations d'entreprises

progressent de façon assez soutenue. De même, alors que le nombre de créations d'entreprises dans le secteur de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale stagne en Limousin, il enregistre une progression importante au niveau national.

Baucoup de créations dans l'artisanat

Malgré une baisse du nombre de créations d'entreprises artisanales en Limousin, celles-ci représentent encore 37 % de l'ensemble des créations en 2010. La région figure ainsi parmi les quatre régions françaises qui affichent la plus forte part d'entreprises artisanales créées cette année. Près de quatre nouvelles entreprises artisanales sur dix sont créées dans le secteur de la construction.

Définitions

- **Taux de création** : nombre de créations d'entreprises observées dans l'année, rapporté au nombre d'entreprises enregistrées au 1^{er} janvier de la même année (y compris reprises).

- **Taux de défaillance** : nombre de défaillances d'entreprises observées dans l'année, rapporté au nombre d'entreprises enregistrées au 1^{er} janvier de la même année.

- Auto-entrepreneurs

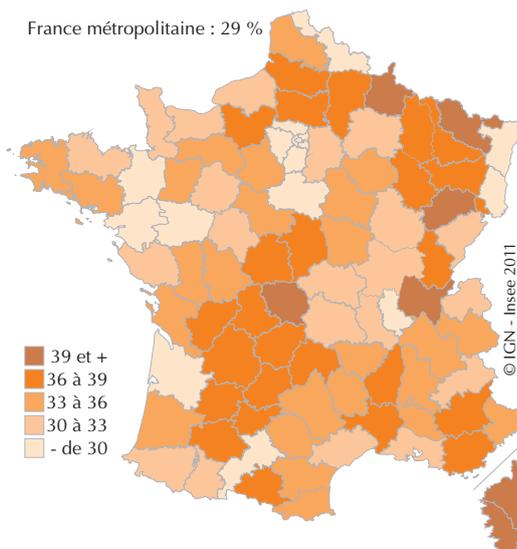
Dans le répertoire Sirene, le nombre de créations d'auto-entrepreneurs intègre toutes les entreprises immatriculées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité. L'Insee comptabilise donc en fait des « demandes de créations ».

- Entreprise artisanale

Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ».

Le Limousin : terre de nouvelles entreprises artisanales

France métropolitaine : 29 %



Part des entreprises artisanales dans les créations d'entreprises en 2010 (%)

Source : Insee, Sirene

Un taux de défaillances d'entreprises orienté à la baisse

Au cours de l'année 2010, quelque 560 défaillances d'entreprises sont intervenues dans la région, dont 60 % en Haute-Vienne. Avec - 7 % par rapport à 2009, elles enregistrent une baisse un peu plus prononcée qu'au niveau national. Le Limousin figure ainsi parmi les six régions françaises ayant connu la plus forte diminution des défaillances d'entreprises alors qu'elles avaient progressé de 19 % entre 2008 et 2009.

Toutefois, le taux de défaillance du Limousin s'établit à 17 pour mille en 2010, taux qui reste, comme en 2009, légèrement supérieur à la moyenne française. Si le taux de défaillance d'entreprises de la Haute-Vienne demeure le plus élevé de la région (22 ‰), celui de la Corrèze (12 ‰) diminue nettement par rapport à 2009, et devient inférieur à celui de la Creuse où 13 entreprises sur mille en activité ont fait l'objet d'un dépôt de bilan en 2010.

Isabelle Bonneau,
Direction régionale de l'Insee

Commerce extérieur

Reprise des échanges, légère érosion de l'excédent commercial

Après un recul sensible en 2009, les échanges commerciaux du Limousin se sont redressés en 2010 mais de façon moins marquée qu'au plan national. La hausse des importations, un peu plus prononcée que celle des exportations, entraîne une légère contraction de l'excédent commercial. L'Allemagne renforce sa place de premier pays partenaire avec des achats et des fournitures de produits principalement liés à l'industrie automobile.

Après un recul marqué en 2009, les échanges extérieurs du Limousin se sont réorientés à la hausse au cours de l'année 2010. Avec un montant global de 3 285 millions d'euros, les flux commerciaux se sont accrus de près de 4 %. Cependant cette progression s'avère beaucoup plus mesurée qu'au plan national (+ 14 %), où la chute de 2009 avait été plus rudement ressentie. En conséquence, la part du Limousin dans les échanges globaux du pays s'est légèrement réduite : 0,39 % contre 0,43 % en 2009.

Avec 1 554 millions d'euros, la hausse des importations (+ 4,6 %) a été un peu plus forte que celle des exportations : + 3,2 % pour 1 731 millions d'euros. L'excédent commercial recule de 7,3 % à 177 millions d'euros, affectant peu le taux de couverture qui cède 1,5 point et s'établit à 111 %. À l'exception de l'année 2007, le solde positif demeure une des constantes des échanges extérieurs limousins. Il se démarque du niveau national où le déficit perdure avec un taux de couverture inférieur à 90 %.

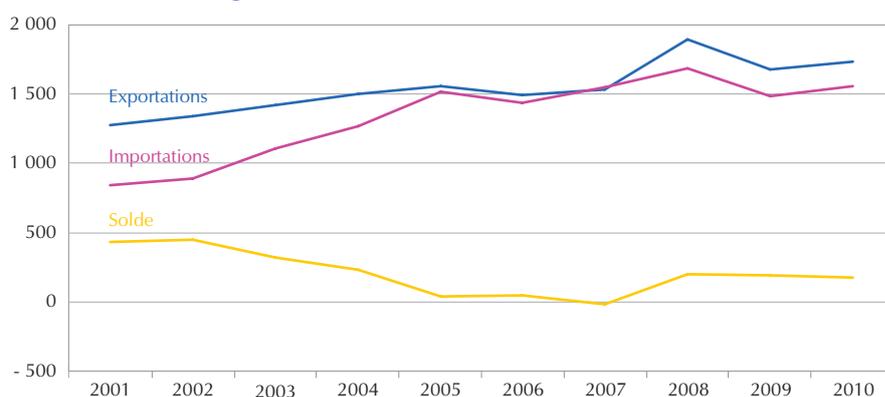
Les équipements pour automobiles représentent 15 % des exportations

La structure sectorielle des échanges extérieurs limousins est conforme à celle de son appareil industriel, dominé par les biens intermédiaires. L'essentiel du commerce extérieur régional émane d'un nombre limité d'opérateurs et concerne pour une large part des flux intra-groupes.

Avec un montant de 261 millions d'euros, les exportations d'équipe-

ments pour automobiles progressent fortement et représentent en 2010 le premier poste d'exportation de la région. Elles constituent, avec le matériel électrique (253 millions d'euros), près de 30 % des exportations totales du Limousin. Premier secteur exportateur en 2009, les produits pharmaceutiques, avec 189 millions d'euros exportés, reculent en troisième position. Les autres principaux secteurs exportateurs restent inchangés et concernent : les produits de la culture et de l'élevage, la pâte à

Léger tassement de l'excédent commercial



Montants du commerce extérieur en Limousin, données brutes CAF/FAB hors matériel militaire (en millions d'euros) - données 2010 provisoires

Source : Direction régionale des douanes et droits indirects de Poitiers

L'Allemagne conforte sa place de premier client et fournisseur de la région

Pays	Montant des exportations en millions d'euros	Part en %	Rang antérieur (2009)
Allemagne	450	26,0	1
Italie	302	17,4	2
Espagne	143	8,3	3
Royaume-Uni	111	6,4	4
Belgique	84	4,9	6
Grèce	81	4,7	5
Pays-Bas	45	2,6	9
Portugal	41	2,4	7
Pologne	40	2,3	8
Hongrie	34	2,0	11
Ensemble	1 731	100,0	

Pays	Montant des importations en millions d'euros	Part en %	Rang antérieur (2009)
Allemagne	627	40,4	1
Espagne	123	7,9	3
Etats-Unis	101	6,5	2
Italie	96	6,2	4
Chine	81	5,2	5
Belgique	68	4,4	7
Pays-Bas	64	4,1	8
Chili	40	2,6	6
Hongrie	33	2,1	9
Royaume-Uni	32	2,1	10
Ensemble	1 554	100,0	

Échanges du Limousin avec les pays clients et fournisseurs en 2010 (données provisoires)

Source : Direction régionale des douanes et droits indirects de Poitiers

papier, papier et carton, la viande et produits à base de viande, les composants et cartes électroniques, les matériaux de construction et produits minéraux divers.

Les importations progressent

Concernant les importations, la plupart des postes sont orientés à la hausse. Avec un montant de 415 millions d'euros, les produits de la construction automobile se maintiennent et représentent près de 27 % des achats régionaux. En progression, les importations de composants et cartes électroniques se chiffrent à 140 millions d'euros. En revanche, les importations de produits pharmaceutiques enregistrent un repli important pour un montant de 93 millions d'euros. Les autres principaux secteurs importateurs progressent mais pour des montants inférieurs : la pâte à papier, papier et carton, les machines et équipements d'usage général, les articles d'habillement, les métaux non ferreux, le matériel électrique...

L'Allemagne premier pays partenaire

Avec 81 % des ventes et 76 % des achats, l'Union européenne demeure le cadre privilégié des échanges extérieurs limousins. Cette prédominance est beaucoup plus marquée qu'au plan national : 61 % à l'exportation et 59 % à l'importation. Hors zone européenne, l'Asie est le premier client avec 6 % des exportations devant l'Afrique (4 %) et l'Amérique (4 %). L'Amérique est le premier fournisseur avec 10 % des achats régionaux devant l'Asie, en hausse, à 9 %.

L'Allemagne conforte sa place de premier pays client acquise en 2009. Avec un montant de 450 millions d'euros, en hausse de 26 %, elle absorbe plus du quart des exportations régionales. Elle creuse l'écart avec l'Italie, vers qui le Limousin a exporté pour un montant 302 millions d'euros, en repli de 5 %. Viennent ensuite l'Espagne et le Royaume-Uni qui accusent une baisse de 15 % et 7,5 %. Les dix premiers pays clients du Limou-

sin sont des pays européens.

Du côté des importations, même si l'ouverture extra-européenne se poursuit, le poids de l'Allemagne reste prépondérant. Avec 627 millions d'euros (en hausse de 12 %), les achats en provenance d'outre-Rhin représentent 40 % des approvisionnements régionaux. Loin derrière avec un volume cinq fois inférieur, l'Espagne arrive en deuxième position, suivie des États-Unis et de l'Italie. En progression, la Chine conserve le cinquième rang.

*Claude Mallemanche,
Direction régionale de l'Insee*

L'emploi salarié limousin progresse en 2010

Après deux années de baisse consécutives, l'emploi salarié dans les secteurs marchands progresse de 0,8 % en 2010. Ce redressement s'explique par la hausse des effectifs dans le tertiaire, en particulier dans les services marchands et l'intérim. À l'inverse, la construction et l'industrie subissent, cette année encore, les effets de la crise, mais dans une moindre mesure que l'année passée.

Au niveau national, la reprise de l'activité, entamée depuis le début de l'année 2010, s'est poursuivie au quatrième trimestre. En Limousin comme en France, l'emploi salarié repart à la hausse : dans la région, il progresse de 0,8 % en un an (+ 0,9 % au niveau national).

L'industrie encore touchée par la crise

Avec une perte de 640 emplois en 2010, l'industrie enregistre un recul de 1,7 % de ses effectifs salariés. Ainsi,

la contraction des effectifs salariés dans l'industrie, entamée depuis de nombreuses années, se poursuit. Elle est cependant moins prononcée qu'en 2008 et surtout 2009 où les effets de la crise s'étaient fait durement ressentir. Comme en 2009, deux secteurs sont particulièrement concernés : la fabrication d'équipements électriques et électroniques (- 1,9 %) et surtout la fabrication d'autres produits industriels (- 2,6 %), large secteur regroupant notamment la métallurgie, les industries du cuir, du bois et du papier, de la pharmacie.

La construction, très affectée par la crise, enregistre un nouveau repli de ses effectifs salariés : 440 emplois de moins, soit - 2,8 % en un an. Cette diminution est moins marquée qu'en 2009 mais reste plus importante qu'au niveau national (- 0,7 %).

Le tertiaire moteur de l'emploi

En 2010, l'emploi tertiaire repart à la hausse. Après une année 2009 difficile, les services marchands hors intérim créent de nouveau des emplois

L'emploi se redresse en Corrèze et en Haute-Vienne

	Corrèze			Creuse			Haute-Vienne			Limousin		
	Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2010		Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2010		Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2010		Effectifs salariés au 31/12	Évolution des effectifs salariés en 2010	
		Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%		Nombre	%
Industrie	13 520	- 160	- 1,2	3 810	- 60	- 1,6	18 990	- 420	- 2,2	36 320	- 640	- 1,7
Construction	5 830	- 110	- 1,9	2 130	- 70	- 3,0	7 590	- 270	- 3,4	15 540	- 440	- 2,8
Commerce	10 420	110	1,1	4 060	10	0,1	16 440	190	1,2	30 920	310	1,0
Services marchands hors intérim	18 020	530	3,0	5 470	-20	-0,3	30 710	540	1,8	54 190	1 060	2,0
Intérim	2 250	380	20,2	730	110	17,4	3 070	420	15,8	6 050	910	17,6
Ensemble des secteurs principalement marchands*	50 030	750	1,5	16 200	-30	-0,2	76 800	470	0,6	143 030	1 180	0,8

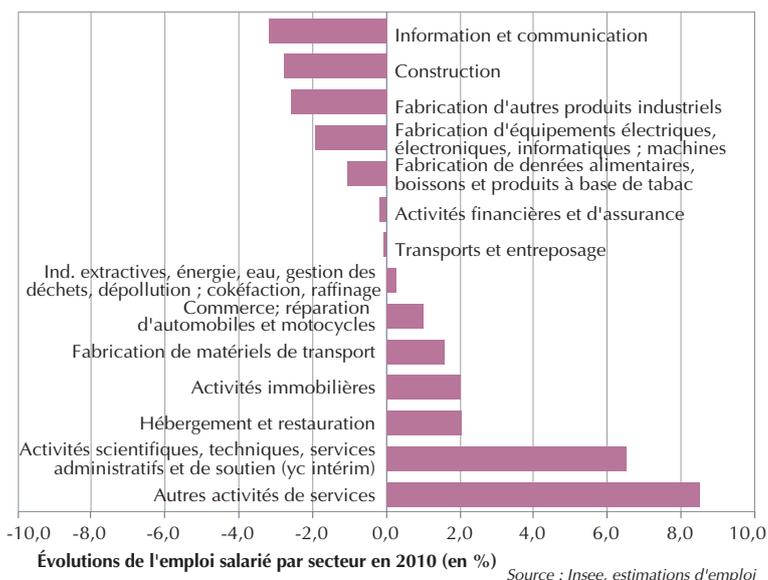
Emploi salarié par département et par secteur au 31 décembre 2009 - données corrigées des variations saisonnières (données disponibles au 18-04-2011)
 Champ : emploi salarié hors agriculture, hors secteurs principalement non marchands (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale) et hors particuliers employeurs

En raison des arrondis, le total des éléments de lignes ou de colonnes n'est pas toujours strictement égal à la ligne ou colonne « Ensemble »

*Avertissement : par rapport aux données des années précédentes, sont exclus les salariés des particuliers employeurs (secteur TZ).

Source : Insee, estimations d'emploi

La construction et l'industrie continuent de perdre des emplois



(+ 1 060). Leurs effectifs progressent ainsi de 2 % en un an, portés notamment par les activités récréatives et culturelles, les activités des associations et certains services à la personne (+ 630 emplois). De même, les « activités scientifiques et techniques » et « activités administratives et de soutien » (hors emplois par les agences d'intérim) voient leurs effectifs augmenter de 2,5 %, avec près de 350 emplois supplémentaires. L'hébergement et la restauration, ainsi que les activités immobilières retrouvent leur dynamisme avec une progression des effectifs salariés autour de 2 %, essentiellement portée par la Haute-Vienne. Seul le secteur de l'information et de la communication se

contracte. Les effectifs parviennent presque à se maintenir dans les transports et l'entreposage et les activités financières et d'assurance. Par ailleurs, l'emploi intérimaire s'inscrit en forte hausse, avec près de 910 salariés supplémentaires en 2010. Orienté à la hausse depuis le troisième trimestre 2009, il progresse de 17,6 % en un an, soit deux points de moins qu'au niveau national. Le commerce redevient créateur d'emplois en 2010. Alors qu'il avait subi des pertes importantes au cours de l'année précédente, il enregistre 310 emplois supplémentaires, soit une progression de 1 %.

Une reprise plus forte en Corrèze

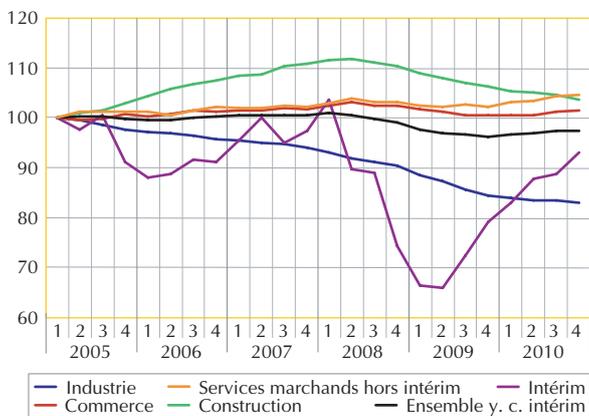
Après avoir mieux résisté que ses voisins en 2009, la Corrèze est le département où la progression de l'emploi est la plus forte en 2010 (+ 1,5 %). Avec 750 postes supplémentaires, l'emploi corrézien est essentiellement soutenu par l'intérim et les services marchands hors intérim, en particulier les « activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien », les activités récréatives et culturelles,

les activités des associations et certains services à la personne. Le commerce, l'information et la communication, l'hébergement et la restauration, le transport et l'entreposage contribuent également, mais dans une moindre mesure, à cette progression. L'emploi en Haute-Vienne progresse de 0,6 %, avec 470 postes supplémentaires. Les effectifs salariés augmentent dans le commerce, et surtout dans l'intérim et les services marchands. Le dynamisme de ce dernier secteur est porté par les mêmes activités qu'en Corrèze. L'hébergement et la restauration, ainsi que les activités immobilières sont également en nette progression dans le département. En revanche, la situation de l'emploi continue de se dégrader dans l'industrie et la construction.

Seule la Creuse ne parvient pas à juguler totalement les pertes d'emploi. Après une année 2009 particulièrement difficile, la situation de l'emploi reste morose (- 0,2 %). Les créations dans l'intérim ne permettent pas de compenser les pertes enregistrées dans la construction et l'industrie. Les effectifs dans le commerce se maintiennent et la dégradation de l'emploi dans les services est atténuée par des créations de postes dans les activités récréatives et culturelles, les activités des associations et certains services à la personne.

Bruno Granet,
Direction régionale de l'Insee

En 2010, le tertiaire soutient l'emploi limousin



Évolution trimestrielle de l'emploi salarié en Limousin en indice (base 100 au 1^{er} trimestre 2005 - données corrigées des variations saisonnières)

Champ : ensemble de l'économie hors agriculture et secteurs principalement non marchands (administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale)

Source : Insee, estimations d'emploi

Marché du travail

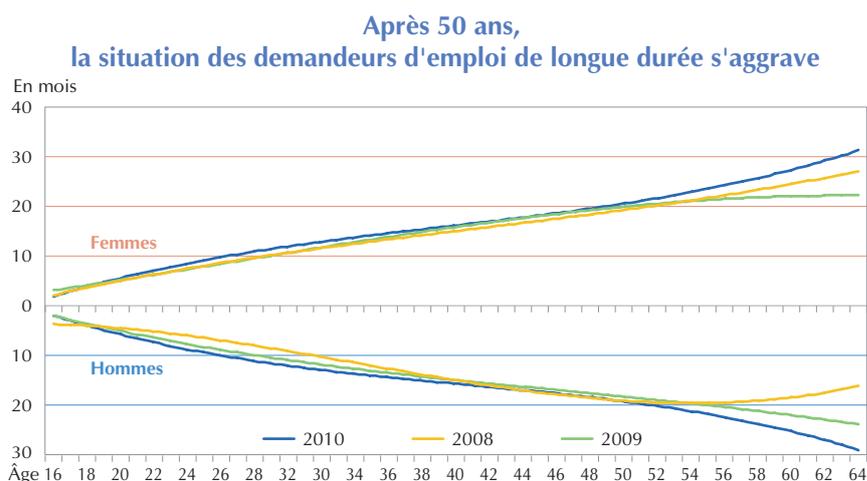
Le marché du travail reste sous tension

En dépit d'une légère reprise de l'emploi, les tensions sur le marché du travail restent vives en 2010. Le nombre de demandeurs d'emploi continue de croître. Les hommes, les seniors et les demandeurs d'emploi de longue durée restent les plus durement touchés.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi⁽¹⁾ et tenus d'effectuer une recherche active d'emploi progresse encore en 2010 près une année 2009 particulièrement difficile. Au 31 décembre 2010, presque 42 000 demandeurs d'emploi étaient ainsi recensés dans la région. En glissement annuel, l'évolution est plus forte en Limousin (+ 7 %) qu'en France (+ 5 %). Cet écart tient en partie à des difficultés conjoncturelles pour proposer des solutions de sortie en nombre suffisant. En effet, alors que l'ensemble des sorties augmente de près de 4 % entre 2009 et 2010, les inscriptions à Pôle emploi progressent parallèlement de 9 %. Ainsi, les effectifs de demandeurs d'emploi en fin de mois progressent en même temps que la durée d'inscription.

Les seniors sont les plus touchés

Parmi les catégories A, B et C, la progression du nombre de demandeurs d'emploi concerne plus les hommes que les femmes mais l'écart entre les deux sexes reste faible



Ancienneté moyenne d'inscription à Pôle emploi des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) selon l'âge et le sexe en Limousin

L'année 2010 marque une aggravation nette de l'ancienneté des demandes d'emploi aux âges élevés, tant pour les hommes que pour les femmes. Cette aggravation est plus nette chez ces dernières (+ 10 mois contre + 5 seulement pour les hommes) entre 2009 et 2010.

Lissage : courbe polynomiale d'ordre 3 pour chacune des courbes.

Source : Pôle emploi, DARES

(respectivement + 7,2 % et + 6,3 %). En revanche, cette progression est nettement plus importante chez les seniors : les demandeurs d'emploi de 50 ans et plus augmentent ainsi de 18 % dans la région et de 16 % en France. Chez les jeunes, on enregistre une légère diminution (- 0,7 %) mais cette baisse est beaucoup moins marquée qu'au niveau national (- 2,2 %). Par ailleurs, fin décembre 2010, plus de 16 730 demandeurs

d'emploi recherchaient un travail depuis plus d'un an⁽¹⁾ : le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée progresse ainsi de 19 % sur un an et ce, après une année 2009 particulièrement difficile, pendant laquelle leur nombre avait augmenté de 26 %. Ils représentent 40 % de la demande d'emploi en fin de mois en Limousin contre 38 % en France métropoli-

(1) Demandeurs d'emploi des catégories A, B et C - données brutes

Depuis février 2009, conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi, les statistiques sur les demandeurs d'emploi diffusées par la DARES et Pôle emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements (A, B, C, D et E) et non plus selon les seules catégories (1 à 8) de Pôle emploi. Dans cet article, seuls sont comptabilisés les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit :

- **Catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et n'ayant exercé aucune activité dans le mois écoulé.
- **Catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité d'au plus 78 heures dans le mois écoulé.
- **Catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois écoulé.

taine. En revanche, pour les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A), les anciennetés moyenne d'inscription à Pôle emploi sont moins élevées qu'au niveau national.

Des offres en légère progression

L'année 2010 est marquée par une légère reprise de l'emploi. Dans la région, cette augmentation, essentiellement soutenue par l'emploi tertiaire, profite surtout aux demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité dans le mois (catégorie A) au travers, le plus souvent, de contrats courts et/ou à temps partiel. En effet, seulement 3,5 offres sur 10 dans les services concernent des contrats de plus de 6 mois, contre 5 sur 10 dans le commerce et 6 offres sur 10 dans l'industrie et la construction. Si les services proposent des offres plus précaires, elles sont néanmoins plus nombreuses. Elles représentent 69 % des 35 600 offres qui ont été déposées à Pôle emploi en Limousin pour

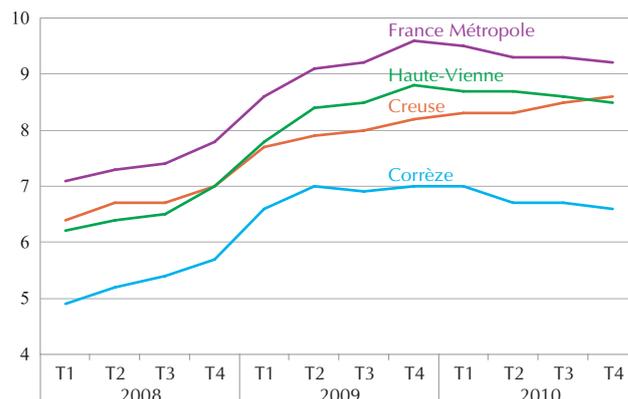
l'ensemble de l'année 2010. Seulement 11 % des offres relèvent du commerce et 9 % émanent de la construction et l'industrie.

Une situation plus favorable pour la Corrèze

La Creuse est le département le plus touché avec une progression de 11,5 % des demandeurs d'emploi de catégorie A et de 10 % des catégories A, B et C. En position intermédiaire, la Haute-Vienne enregistre une évolution de près de 6 % et 7 % pour les mêmes catégories. La Corrèze se démarque des deux autres départements avec des hausses nettement moins importantes (+ 2 % pour la catégorie A et + 4 % pour l'ensemble des catégories A, B et C).

Par ailleurs, ce département a particulièrement bien résisté à la crise et

Le taux de chômage continue de se dégrader en Creuse



Taux de chômage départementaux (données corrigées des variations saisonnières)

Source : Insee, Taux de chômage localisés

affiche, au quatrième trimestre 2010, un des taux de chômage parmi les plus faibles des départements métropolitains : 6,6 % contre 8,5 % en Haute-Vienne et 8,6 % en Creuse. Au final, avec une demande en hausse et une offre en progression modérée, le taux de chômage limousin ne fléchit que faiblement. Au quatrième trimestre 2010, il s'établit à 7,9 % de la population active (données semi-définitives - corrigées des variations saisonnières), soit 0,2 point de moins qu'un an auparavant mais 2 points de plus qu'au premier trimestre 2008. Le Limousin figure néanmoins parmi les régions les moins affectées de France : il affiche, avec les Pays de la Loire, le second taux de chômage le plus bas, derrière la Bretagne. Il conserve également un écart favorable quasi-stable avec la moyenne métropolitaine de 1,3 point depuis le début 2008.

*Richard Bousrez,
Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi*

Une légère amélioration pour les jeunes demandeurs d'emploi

	Limousin			France métropolitaine		
	Effectifs	Part (en %)	Glissement annuel (en %)*	Effectifs	Part (en %)	Glissement annuel (en %)*
Hommes	20 011	48	7,2	2 158 630	50	4,1
Femmes	21 950	52	6,3	2 193 260	50	6,2
Moins de 25 ans	7 601	18	-0,7	756 630	17	-2,2
25 - 49 ans	26 334	63	5,9	2 838 030	65	4,5
50 ans ou plus	8 026	19	17,9	757 230	17	16,2
Ancienneté d'un an ou plus	16 736	40	18,8	1 654 150	38	19,4
Ensemble	41 961	100	6,7	4 351 880	100	5,1

DEFM de catégories A,B et C au 31 décembre 2010 (données brutes)

* Lecture : l'évolution en glissement annuel rapporte les effectifs de fin décembre 2010 à ceux de fin décembre 2009.

Source : Pôle emploi, DARES

Politique de l'emploi

En 2010, le nombre d'entrées dans les mesures pour l'emploi se maintient

Dans un contexte économique un peu moins perturbé, le nombre de contrats en alternance reste stable en 2010. Le nombre d'emplois aidés progresse tandis que l'effort d'accompagnement des jeunes en difficulté se maintient.

En 2010, près de 12 250 personnes ont bénéficié des mesures de la politique d'emploi menée par l'État. Le nombre de bénéficiaires de ces dispositifs est en très légère augmentation par rapport à l'année 2009 (+ 0,4 %), dans un contexte général où le nombre de demandeurs d'emploi a progressé tout au long de l'année.

Le nombre de contrats en alternance reste stable, la baisse des contrats d'apprentissage étant compensée par la progression des contrats de professionnalisation. La progression des contrats aidés se maintient mais se tasse légèrement. Par ailleurs, les efforts engagés pour accompagner les jeunes en difficulté se poursuivent.

L'alternance se maintient

En 2010, les chambres consulaires et les Organismes paritaires collecteurs agréés par l'État (OPCA) ont mis en œuvre des actions spécifiques de prospection pour promouvoir les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation. Ainsi, plus de 9 200 contacts téléphoniques et 2 000 visites en entreprise ont été

réalisés sur la région.

Après une période de progression continue entre 2003 et 2006, l'apprentissage se stabilise autour de 2 600 nouveaux contrats annuels sur les quatre dernières années. En 2010, le nombre de nouveaux contrats enregistrés est en retrait de 4,1 %, suivant ainsi la tendance nationale. Fin 2010, quelque 3 800 jeunes sont présents en apprentissage dans les entreprises limousines.

Toujours en progression, le secteur des services reste le principal employeur d'apprentis avec 32 % des

embauches en 2010, soit 3 points de plus qu'en 2009. La part des contrats signés dans le secteur du commerce se contracte à 25 % en 2010. Le secteur de la construction se maintient et représente 23 % des embauches. Ce secteur, particulièrement impacté par la crise, avait vu la part de ses contrats chuter entre 2008 et 2009. Enfin, un peu moins de 18 % des embauches relèvent du secteur industriel.

Avec 62 % des contrats d'apprentissage conclus en 2010, les établissements de moins de 10 salariés restent les premiers employeurs d'apprentis.

Une hausse des emplois aidés beaucoup plus modérée qu'en 2009

Mesures et dispositifs	2008	2009	2010	Évolution 2009-2010 (%)
Formation en alternance	3 694	3 613	3 618	+ 0,1
Contrat d'apprentissage secteur privé et public	2 529	2 639	2 530	- 4,1
Contrat de professionnalisation	1 165	974	1 088	+ 11,7
Emplois aidés secteur marchand	662	1 243	1 059	- 14,8
CIE + CI / RMA + CI - RMI	662	1 243	-	-
CUI - CIE	-	-	1 059	-
Emplois aidés secteur non marchand	3 870	4 793	5 108	+ 6,6
Nouveaux Services Emplois Jeunes	22	-	-	-
CAE + CAV	3 848	4 793	-	-
CUI - CAE	-	-	5 108	-
Accompagnement des jeunes en difficulté (CIVIS)	2 379	2 547	2 459	- 3,5
Ensemble des entrées annuelles	10 605	12 196	12 244	+ 0,4

Flux annuels d'entrées en mesures et en formation au titre de la politique de l'emploi en Limousin, en nombre
Source : DIRECCTE Limousin

Un emploi aidé sur cinq est occupé par un senior

Mesures	CUI - CAE	CUI - CIE
Effectifs	5 108	1 059
dont en %		
Femmes	61,1	43,5
Jeunes moins de 26 ans	28,6	46,6
Seniors (50 ans et plus)	19,7	18,3
Niveau CAP-BEP et inférieur	63,6	62,3
Travailleurs handicapés	11,8	5,1

Bénéficiaires des contrats aidés en 2010 en Limousin

Source : DIRECCTE Limousin

Cependant, leur part est en retrait de deux points, alors que celle des contrats signés par les établissements de 50 salariés et plus progresse pour atteindre 18 %, contre 13,5 % en 2009.

En 2010, sept apprentis sur dix sont des garçons. Par ailleurs, les trois quarts des apprentis ont un niveau de formation initiale inférieur ou égal au CAP-BEP.

Parallèlement, après les difficultés rencontrées en 2008 et 2009, les contrats de professionnalisation repartent à la hausse en 2010, avec une progression de 12 % des engagements conclus par rapport à 2009.

Les services et le commerce fournissent plus des trois quarts des postes, comme en 2009. Les secteurs de la construction et de l'industrie, moins présents pour ce dispositif, représentent respectivement 10 % et 12 % des embauches. Sur les trois dernières années, les activités tertiaires ont maintenu leur niveau d'embauche alors que les autres secteurs avaient enregistré un recul en 2009 consécutif aux effets de la crise. En 2010, si le secteur industriel a retrouvé son niveau d'embauche de 2008, celui de la construction a de nouveau diminué (- 1,1 % depuis 2008).

La mobilisation des petites et moyennes entreprises perdure. Ainsi, plus d'un contrat sur deux est signé par des établissements de moins de 20 salariés, cette part diminuant légèrement en 2010 avec la reprise des embauches dans les établissements de plus de 50 salariés : 34 % contre 30 % en 2009.

En 2010, près de six contrats sur

dix concernent des hommes, 80 % des entrées dans ce dispositif ont été pourvues par des jeunes de moins de 26 ans. Ces contrats de qualification se concrétisent soit par l'obtention d'un diplôme (40 %), soit par la remise

d'un titre professionnel (20 %) ou la reconnaissance de la qualification par la classification d'une convention collective nationale (30 %).

Nouvelle progression de l'emploi aidé

Créé en décembre 2008, le Contrat Unique d'Insertion (CUI) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010 et remplace les dispositifs précédents (voir encadré).

Les emplois aidés dans le secteur non marchand sont en constante progression depuis 2008 et affichent une croissance de 7 % entre 2009 et 2010. Ainsi, plus de 5 100 personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi ont bénéficié d'un CUI-CAE à la fin 2010. Plus de la moitié des embauches ont eu lieu dans des ateliers et chantiers d'insertion, des établissements de santé ou des établissements sanitaires et sociaux (accueil des personnes âgées, accueil des personnes handicapées, crèche et garderie...).

Dans le secteur marchand, le nombre d'emplois aidés a légèrement diminué avec la fin du dispositif du Plan Jeunes de 2009 et la mise en place du Plan Rebond en 2010, dispositif ayant pour principal objectif de permettre aux demandeurs d'emploi en fin de droits de retrouver un emploi durable. Cependant, ces emplois aidés avaient presque doublé entre 2008 et 2009. Ainsi, fin 2010, on compte plus de 1 000 bénéficiaires d'un CUI-CIE, dont 60 % sont embauchés en CDI.

Le Contrat unique d'insertion (CUI) remplace les contrats aidés issus de la loi de Cohésion Sociale.

Ainsi, dans le secteur non marchand, le CUI-CAE remplace les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et les Contrats d'Avenir (CAV). Dans le secteur marchand, le CUI-CIE remplace les Contrats Initiative Emploi (CIE) et les Contrats Insertion - Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA).

Le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales.

Le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Maintien des aides aux jeunes en difficulté

En 2010, près de 2 500 jeunes ont bénéficié d'un Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale. Le CIVIS permet l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion professionnelle. Les modalités de cet accompagnement vers « l'emploi durable » peuvent être renforcées pour les jeunes sans qualification. Près de la moitié des bénéficiaires de CIVIS sont des femmes et près des trois quarts ont un niveau de formation inférieur ou égal au CAP-BEP.

Au cours de l'année 2010, 7 534 « entrées en situation » ont été comptabilisées par les missions locales : 65 % correspondent à des entrées en emploi (CDD, CDI ou contrat aidé) et 16 % à des entrées en formation (financées par l'État, le Conseil Régional ou les Conseils Généraux).

*Rémy Puybaraud, Myriam Vacheyroux,
Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi*

2010 : une reprise pas tout à fait au rendez vous

Après une année 2009 particulièrement difficile pour le secteur du bâtiment et des travaux publics, l'année 2010 reste morose. Alors que l'activité et les perspectives dans la construction neuve semblent moins défavorables, la situation des travaux publics apparaît encore préoccupante.

Après une année 2009 particulièrement difficile pour le secteur du BTP, les professionnels de ce secteur espéraient une reprise de leur activité au cours de l'année 2010. Seuls quelques signes sont apparus au cours du second trimestre et une hausse en fin d'année pour la construction neuve. Avec la fin du Plan de Relance de l'État et du dispositif du Fonds de Compensation de la T.V.A., l'activité des travaux publics a chuté fortement en 2010. L'inquiétude des entrepreneurs reste présente pour les mois à venir.

Une hausse fragile des mises en chantier de logements neufs

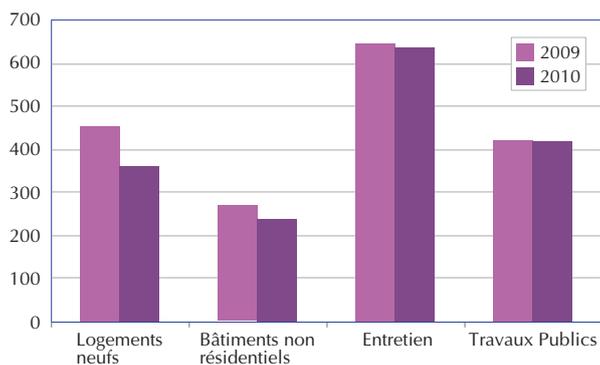
Avec 3 150 nouveaux logements commencés au cours de l'année 2010, la reprise dans ce secteur n'a pas été à la hauteur des attentes des entrepreneurs et artisans du bâtiment. Le nombre de mises en chantier progresse d'une quarantaine d'unités sur les douze derniers mois. L'activité est portée par le marché corrézien (+ 155 logements commencés) et, dans une moindre mesure par le marché creusois (+ 44 logements). Elle concerne principalement les logements collectifs. En revanche, avec 158 unités de moins, les mises en chantier de logements dans le département de la Haute-Vienne, individuels et collectifs, sont en recul. Malgré un nombre supérieur de logements commencés en 2010, le chiffre d'affaires de la construction neuve a reculé d'environ

20 %, principalement impacté par l'importante baisse des mises en chantiers au cours des deux dernières années. Cependant, le secteur devrait connaître une évolution plus favorable dans les mois à venir au vu de la progression des demandes d'autorisation enregistrées : + 27 % pour le Limousin, tous logements confondus.

La construction de bâtiments non résidentiels en panne

Avec 328 750 m² de surfaces commencées, la construction neuve de bâtiments non résidentiels est en repli de 0,5 %. La baisse marquée de l'activité en Creuse (- 47 %) n'est pas complètement compensée par la bonne progression de la production en Corrèze (+ 26 %) et le maintien de celle-ci en Haute-Vienne (+ 1,4 %). Ce sont les constructions de commerces et de locaux industriels qui connaissent les progressions les plus favorables : respectivement + 117 % et + 57 %. Elles représentent près de la moitié des surfaces mises en chantier en 2010. Les dimi-

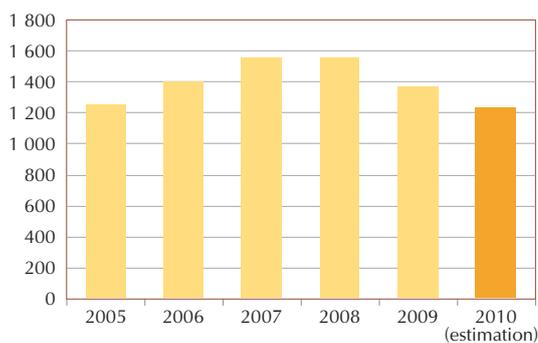
Nouveau recul marqué pour le logement neuf



Chiffre d'affaires dans la construction, par activité, en millions d'euros courants (HT)

Source : Cellule économique régionale du BTP du Limousin

Bâtiment : le chiffre d'affaires chute de 10 %



Chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment, en millions d'euros courants (HT)

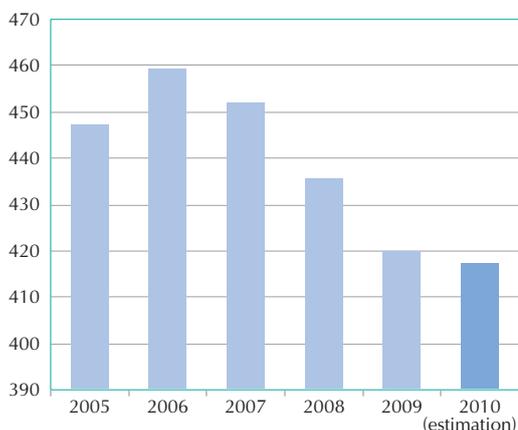
Source : Cellule économique régionale du BTP du Limousin

nutions les plus importantes dans la région portent sur les locaux agricoles (- 57 %) et les bâtiments abritant des services publics (- 38,5 %). Comme pour la construction neuve de logements, le chiffre d'affaires pour l'activité des bâtiments non résidentiels est en retrait, de près de 12 % par rapport à 2009. La progression de 20 % des autorisations de construire délivrées en 2010 dans la région par rapport à l'année précédente permet cependant d'envisager une activité à venir plus soutenue.

L'activité entretien-rénovation toujours en repli

Alors qu'au niveau national l'activité entretien-rénovation se relève, en région Limousin, celle-ci poursuit le repli entamé en 2008. Sur un an, en valeur, l'activité enregistre en recul plus marqué qu'en 2009 (- 1,6 %).

Travaux publics : un chiffre d'affaires en repli moins marqué



Chiffre d'affaires des entreprises de travaux publics, en millions d'euros courants (HT)

Source : Cellule économique régionale du BTP du Limousin

En volume, le repli reste important (- 2,9 %) mais la situation tend à s'améliorer. L'activité dans le logement a mieux résisté que dans les bâtiments non résidentiels. En effet, en 2010, le chiffre d'affaires de l'entretien-rénovation dans le secteur logement ne perd que 0,3 % alors que celui réalisé dans les locaux abritant une activité cède 1,2 %. Les aides encore octroyées

aux particuliers et destinées à améliorer la performance énergétique de leur logement peuvent expliquer en partie cet écart. En effet, la part du chiffre d'affaires dédié au volume de travaux générés par le seul éco-prêt à taux zéro est évaluée à 5 % du chiffre d'affaires total de l'activité entretien-rénovation dans la région Limousin. Malgré un marché de la construction neuve encore fragile, la proportion d'artisans entièrement spécialisés en travaux d'entretien-rénovation est en hausse et représente 50 % des artisans.

Une activité Travaux Publics en manque de visibilité

Avec la fin du Plan de Relance de l'Économie et notamment celle du dispositif du Fonds de Compensation pour la T.V.A., l'activité dans les travaux publics s'est maintenue pendant la première partie de l'année 2010. Mais faute de commandes et avec des conditions climatiques défavorables particulièrement précoces en fin d'année, l'activité routière en région chute fortement au cours du second semestre. Le chiffre d'affaires des entreprises routières enregistre, en 2010, une diminution particulièrement marquée : - 20,4 %. Le manque de visibilité pour les chantiers ultérieurs accroît l'inquiétude des entrepreneurs. Leur opinion sur l'activité future, exprimée dans l'enquête régionale menée par la Fédéra-

tion nationale des travaux publics, se dégrade très fortement au cours du quatrième trimestre 2010. Cette inquiétude est plus marquée pour les marchés publics que pour les marchés du secteur privé, mais ces derniers représentent une faible part en Limousin. Elle est par ailleurs accentuée par la hausse du coût du pétrole et des matières premières, et par la faiblesse des niveaux de prix enregistrés ces derniers mois.

Des conséquences sur l'emploi

La difficile sortie de crise que connaît le secteur du BTP n'est pas sans effet sur l'emploi. La hausse du nombre d'offres d'emploi enregistrées ne permet pas de compenser la progression de 5,9 % des demandes.

Les fluctuations de l'activité et les quelques effets de reprises rencontrés au cours de l'année incitent les chefs d'entreprises à être prudents. Les emplois permanents du secteur de la construction sont encore en retrait au troisième trimestre et le recours à l'emploi intérimaire a été plus important que l'année précédente. Les inquiétudes exprimées par les entrepreneurs ne devraient pas modifier beaucoup les pratiques dans le domaine de l'emploi tant que les chiffres d'affaires ne seront pas consolidés par une activité plus marquée à la hausse et une visibilité plus lointaine.

*Jean-Marc Dartois,
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement*

Une conjoncture convalescente

En 2010, de nombreux signaux semblent indiquer une sortie de crise pour le marché du logement, notamment en Limousin. La mobilité des locataires reprend de la vigueur, dopée par un niveau des loyers relativement bas. L'accession à la propriété retrouve un certain dynamisme, en particulier dans l'ancien où volumes et prix repartent pourtant à la hausse. En revanche, l'offre de logements neufs reste à des niveaux bas, même si les perspectives sont encourageantes.

Un quart des logements en location et appartenant à un bailleur privé change de locataire tous les ans. La mobilité dans le parc locatif privé est un peu plus importante en Limousin. En 2010, elle progresse de 0,9 % contre 0,2 % au niveau national. Cette tendance marque un retour à une plus grande fluidité des marchés de la location, favorisant les parcours résidentiels. La mobilité régionale est favorisée par une certaine détente des marchés locatifs. En effet, le niveau des loyers est relativement bas en Limousin. Pour les allocataires des aides au logement, le loyer moyen régional est ainsi inférieur de 15 % à la moyenne nationale. En 2010, les loyers du parc privé évoluent de manière modérée, parallèlement à l'évolution des prix à la consommation, tant pour la relocation que pour les locataires en place dont le loyer est revalorisé. Dans le parc locatif social, la hausse annuelle des loyers est également modérée en 2010. Elle est évaluée à + 0,2 %. Dans la décennie écoulée, cette quasi-stagnation est une nouveauté. De plus, pour la première

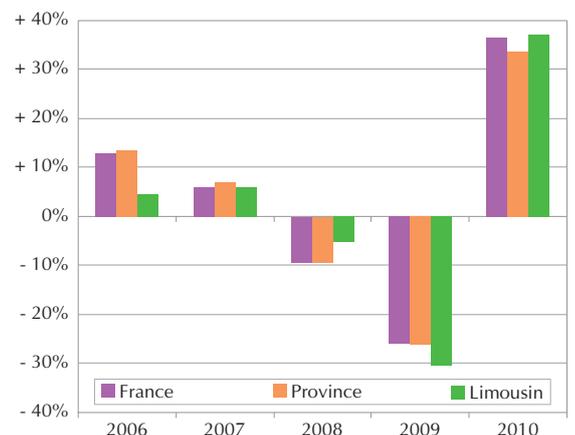
fois depuis de nombreuses années, elle est inférieure à l'augmentation générale des prix. Elle bénéficie aux seuls locataires des logements collectifs. Pour les maisons du parc social, le prix de la location augmente de 3,6 % sur un an. La faible évolution des loyers n'est pas favorable à la mobilité dont le volume est en retrait de 5 % par rapport à 2009. Le taux de mobilité, qui rapporte les ménages arrivants à l'ensemble des ménages, s'établit en dessous de 12 %, soit 2 points de moins qu'il y a dix ans.

Un marché de l'ancien très dynamique

Après la crise de l'immobilier ancien amorcée au cours du second semestre 2008, la conjoncture actuelle connaît un net rebond. Le nombre de transactions est reparti à la hausse depuis le début de l'année 2010 et augmente de près d'un quart en un an. Les prix renouent également avec la croissance, sur un rythme de 5 % par an pour

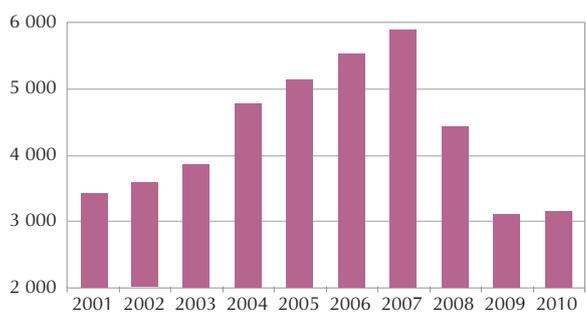
la province. Cette reprise fait suite à une correction de l'ordre de 10 % entre mi-2008 et mi-2009. Mais au final, le niveau des prix reste élevé. En 10 ans, ils ont été multipliés par deux. Le Limousin n'a pas échappé à cette tendance mais les augmentations y ont été moins fortes qu'ailleurs. En conséquence, le différentiel de prix avec le niveau moyen de la province s'accroît. Il atteint entre 40 et 50 % selon le type de logement. L'écart est encore plus marqué avec l'Île-de-France : l'écart de prix est de 1 à 6 pour les appartements.

Une dynamique retrouvée



Évolution annuelle de l'assiette des droits de mutation dans l'ancien
Source : DREAL Limousin d'après DGFIP-Médoc

L'esquisse d'une reprise



Nombre de logements commencés en Limousin

Source : DREAL Limousin / Sitadel2

La construction de logements a été très impactée par la crise. Le nombre de résidences mises en chantier a diminué de moitié entre 2007 et 2009. En 2010, la tendance s'est inversée, bien que modestement. Le niveau de construction est inférieur à la moyenne décennale d'environ 30 %. La reprise est vigoureuse dans les pôles urbains alors que la stabilité prévaut dans les pôles ruraux. Les mises en chantier restent en diminution dans les autres communes, en particulier de l'espace rural.

L'offre nouvelle d'appartements est en augmentation grâce au dynamisme de la construction de logements en résidence. En revanche, la construction de maisons a encore marqué le pas en 2010. Quelque 2 600 maisons ont été mises en chantier, environ 15 % en-deçà de la moyenne décennale. Néanmoins, les perspectives semblent aujourd'hui plus favorables. Avec près de 3 400 projets de construction, le nombre de maisons autorisées augmente de 18 % en un an. Les entreprises du bâtiment devraient donc bénéficier d'un regain d'activité dans les mois à venir.

En revanche, les marchés de la promotion immobilière ont perdu le

tonus qui les a caractérisés au cours de la première moitié des années 2000. Le nombre de nouvelles mises en vente marque une nouvelle baisse en 2010. Elle traduit un certain attentisme des opérateurs. Les stocks s'amenuisent progressivement. Ils restent cependant relativement importants, près de deux fois les volumes d'avant crise. Ils continuent donc à peser sur le marché. Au-delà des fluctuations de court terme, les prix en valeur courante restent stables. Les logements de type 3 en Limousin s'échangent en moyenne à 2 600 euros le m², contre 3 600 au niveau national.

Forte augmentation des crédits à l'habitat

L'encours des crédits à l'habitat a atteint 6,3 milliards d'euros en Limousin au 31 décembre 2010. En une année, il a augmenté de 7,6 %. Cette tendance s'inscrit dans un contexte national similaire, où le montant des crédits à l'habitat en cours de remboursement a augmenté de 8,4 %. Elle illustre un nouvel élan du volume des nouveaux crédits versés aux ménages pour concrétiser leur projet immobilier. Ce rebond est significatif, après une modeste hausse de 2,9 % enregistrée à la fin de l'année précédente. Avec un tiers des encours régionaux et 8,5 % de hausse annuelle, le montant des crédits versés aux ménages corréziens est particulièrement dynamique.

La distribution des prêts à taux zéro

(PTZ) est très favorablement orientée et augmente de 14 % après trois années de baisse consécutives. Près de 3 000 prêts ont ainsi été accordés au cours de l'année en Limousin. L'activité est davantage favorable aux projets de constructions neuves qu'au financement de logements anciens, alors même que la reprise est beaucoup plus vigoureuse dans l'ancien que dans le neuf. Le nombre des logements neufs financés en partie par un PTZ augmente d'un cinquième, tandis que celui dans l'ancien n'augmente que d'un dixième. Il est probable que la mise en place décalée dans le temps des labels Haute Performance Énergétique, définis dans le Grenelle de l'Environnement, a davantage favorisé la diffusion du label « Bâtiment de basse consommation énergétique » dans le neuf que dans l'ancien. Au niveau national, un PTZ dans la construction neuve sur dix finance un projet de construction respectant la limite de consommation maximum de 50 kWh/m²/an.

Des taux d'intérêt historiquement bas

La baisse du taux moyen des crédits à l'habitat s'est poursuivie tout au long de l'année 2010. Cette tendance est à l'œuvre depuis la fin de l'année 2008. Elle favorise les projets immobiliers en allégeant la facture globale engendrée par le recours au crédit. En 2010, le taux d'intérêt nominal moyen annuel était voisin de 3,6 % hors assurances, soit 0,8 point de moins qu'en 2009. D'autant qu'au regard d'une inflation de l'ordre de 1,8 % en 2010, le taux réel supporté par les ménages ne représente que la moitié du taux nominal.

Le périmètre des marchés du logement

Cet article commente l'évolution annuelle des flux de logements en résidence principale par statut d'occupation et les transferts monétaires qui leur sont reliés (loyers et prix d'achat ou de vente). La mobilité dans les parcs locatifs privé et social concerne 26 000 à 28 000 résidences principales par an en Limousin, dont les trois quarts pour la seule partie privée. Entre 5 000 et 7 000 logements changent annuellement de propriétaire, dont une majeure partie à des fins d'occupation personnelle. Enfin, la construction annuelle de 4 000 à 4 500 nouveaux logements contribue à l'augmentation du parc de logements.

André Pagès,
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Des signes de reprise dans les transports

Le transport limousin de marchandises reprend un peu de vigueur en 2010. L'emploi salarié résiste, l'offre en intérim s'accroît et les investissements repartent à la hausse. Concernant le transport de voyageurs, l'année est marquée par l'ouverture et le bon démarrage du nouvel aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne. Mais le contexte économique, social et climatique a pesé sur la fréquentation des autres infrastructures de transport de la région.

Dans un contexte économique national plus favorable qu'en 2009, les échanges du Limousin avec l'extérieur (France ou étranger) repartent à la hausse. Ce regain de dynamisme est toutefois moins marqué qu'au niveau national. Si les volumes estimés des sorties de marchandises ont bien augmenté dans la région, en revanche, ceux des entrées sont restés assez stables.

Avec une hausse des créations de près de 10 %, essentiellement concentrée sur le second semestre 2010, 36 nouvelles entreprises ont vu le jour dans le secteur régional des transports. Parallèlement, le secteur enregistre aussi une hausse des défaillances d'entreprises, de l'ordre de 50 %, ce qui souligne la fragilité de la croissance retrouvée. Le transport de marchandises est particulièrement touché, avec 80 % des défaillances enregistrées.

La situation de l'emploi s'améliore

L'emploi salarié dans le secteur des transports s'est quasiment stabilisé en 2010 (- 0,3 % en moyenne annuelle),

L'emploi dans les transports se stabilise



Emploi trimestriel dans le secteur des transports et de l'entreposage en Limousin, en indice (base 100 au 1^{er} trimestre 2006)

Source : Insee, Estimations d'emploi

rompant avec la tendance à la baisse observée depuis plusieurs années. Pour autant, et signe d'une demande en services de transport plus importante, le recours au travail intérimaire s'est intensifié en fin d'année. Sur l'année, le nombre de contrats conclus a augmenté de 4 % par rapport à 2009 pour une durée moyenne des missions inchangée, à 1,5 semaine.

En 2010, le transport routier de marchandises infra national s'est également intensifié, en particulier au cours du second semestre. Les

volumes globaux de marchandises transportés par la route, exprimés en tonnes-kilomètres, sont en augmentation de près de 6 % par rapport à l'année 2009, qu'ils soient entrants, sortants ou internes à la région. Les transports de marchandises du Limousin vers les autres régions sont en hausse soutenue, estimée autour de 10 %. Les volumes interrégionaux entrants sont relativement stables et les flux internes se redressent légèrement.

Le marché du travail s'améliore mais reste fragile

Fin décembre 2010, Pôle Emploi recensait 3 658 demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C dans les métiers du transport en Limousin. La demande d'emploi reste vive, en particulier au cours du second semestre.

Néanmoins, elle progresse à un rythme moins soutenu : + 7 % en 2010, contre + 14 % en 2009. D'autre part, le marché du travail gagne en fluidité : la hausse du nombre des demandeurs n'ayant pas travaillé au cours du mois (catégorie A) est plus modérée sur un an (+ 4,7 %).

Dans le même temps, 3 162 offres d'emploi tous types confondus ont été enregistrées en 2010 sur l'ensemble de la région, principalement au cours du second semestre. En 2009, seuls 1 848 emplois avaient été offerts et 2 328 en 2008. Cette progression témoigne d'un regain d'activité dans les entreprises de transport. Les offres d'emploi supérieures à 6 mois n'augmentent que de 44 %. Elles ne représentent plus que 29 % des offres contre 34 % en 2009 et 41 % en 2008, témoignant d'anticipations de croissance relativement mesurées de la part des entrepreneurs.

Rebond de l'investissement dans le transport routier de marchandises

Le chiffre d'affaires du secteur des transports routiers a sensiblement progressé en Limousin, de l'ordre de 2 à 3 %. Cette situation marque la reprise de l'activité et contraste avec celle de l'année précédente au cours de laquelle le chiffre d'affaires du secteur s'était contracté de 9 %. Cette évolution est essentiellement imputable à la hausse des volumes transportés. Dans un contexte concurrentiel ravivé par la crise, les prix du transport sont restés relativement stables. Parallèlement, au niveau national, le coût des salaires et des charges salariales a augmenté de 1,6 % dans le

secteur des transports et le cours des carburants s'est à nouveau envolé au cours de l'année : le prix du gazole hors taxes a ainsi augmenté de 33 % en moyenne annuelle. La conséquence du maintien des prix et de la hausse des charges impacte les marges d'exploitation.

Les investissements repartent à la hausse et augmentent de 18 %. Si le nombre des immatriculations de poids lourds neufs régresse de près de 30 %, en revanche, les immatriculations des véhicules utilitaires légers ont été dynamiques, en hausse de 10 %, à près de 4 500 unités. Par ailleurs, on estime que ces investissements ont été renforcés par un recours plus important à l'achat de matériel roulant d'occasion en réponse aux

difficultés économiques récentes et par un investissement immobilier plus conséquent.

Fréquentation en baisse pour le TER

En 2010, l'activité du réseau de lignes Transport express régional (TER) est en baisse par rapport à l'année précédente. Le trafic a diminué de près de 7 %. Des travaux de rénovation, réalisés sur plusieurs lignes de la région, expliquent en partie la baisse de fréquentation : des perturbations ont notamment gêné l'exploitation de l'axe Limoges-Guéret et un important programme de régénération d'un tronçon de la ligne Limoges-Périgueux a nécessité la suppression de trains et la fermeture totale de la voie pendant quelques semaines. Enfin, la nouvelle desserte Limoges-Poitiers, combinant gain de temps de trajet et augmentation de l'offre, n'a été mise en place qu'à partir du deuxième trimestre 2010.

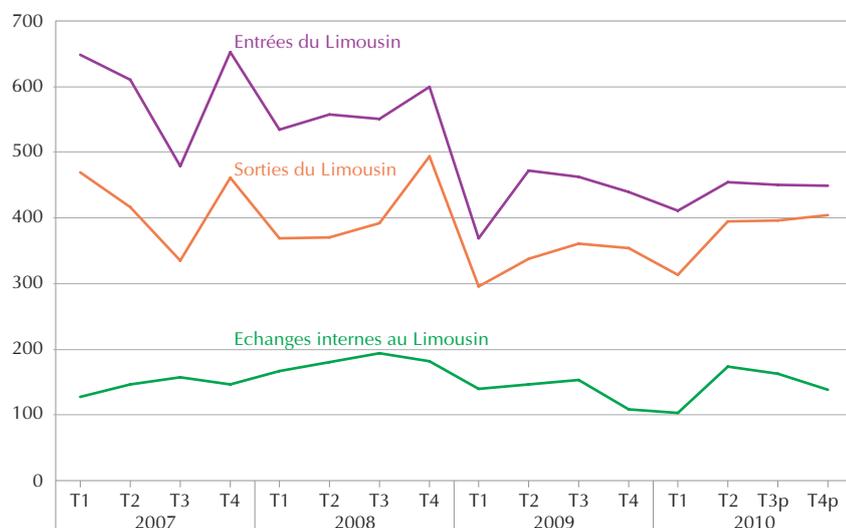
À service constant, la baisse du trafic voyageurs sur les lignes TER est estimée à environ 4 %. L'impact de la crise économique sur l'emploi et quelques mouvements sociaux expliquent en partie ce résultat. En revanche, les offres de voyages de tourisme n'ont pas particulièrement souffert. Les destinations estivales de Royan et du lac de Vassivière ont satisfait une clientèle plus importante que l'année précédente et de nouveaux produits saisonniers, tel que « Pass en fêtes », ont été lancés avec succès.

Stabilité du trafic aérien de voyageurs

Le trafic aérien de voyageurs est resté globalement stable malgré les perturbations vers le nord de l'Europe engendrées par l'éruption du volcan islandais Eyjafjöll.

Pour la troisième année consécutive, le nombre de voyageurs diminue sur l'aéroport de Limoges-Bellegarde : 339 000 passagers ont été transportés.

Transports routiers de marchandises : reprise des échanges



Transports routiers de marchandises depuis, vers et à l'intérieur du Limousin en millions de tonnes-km

Source : MEEDDM, SOeS, Conjoncture TRM

Une nouvelle infrastructure au service des territoires

Plus de 20 ans après la naissance du projet, l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne est entré en service le 15 juin 2010 en remplacement de Brive-Laroche, inadapté au trafic aérien actuel. La nouvelle infrastructure est située au cœur de 3 régions : Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées, sur la commune de Nespouls.

Cette infrastructure a l'ambition de devenir un outil précieux en terme d'image et d'attractivité pour les territoires. Elle contribuera au désenclavement de la région et constituera un moteur de développement économique et touristique. Elle s'inscrit dans une démarche de complémentarité avec l'aéroport de Limoges-Bellegarde et au delà, avec les équipements aéroportuaires de Poitiers, Bergerac et Angoulême, dans le cadre du partenariat « Aéroports du Centre Ouest ».

En terme de services, deux liaisons vers Paris et Londres ont inauguré la mise en service. En 2011, une nouvelle ligne vers Manchester et des lignes saisonnières vers Nice et Ajaccio seront proposées. À l'horizon 2020, plus de 100 000 passagers devraient emprunter cet aéroport.

tés, soit une baisse de près de 5 % par rapport à 2009. Avec près de 80 % de parts de marché, le transport low-cost est une composante essentielle de l'activité aéroportuaire limougeaude. Malgré une desserte importante vers les îles britanniques, allant jusqu'à 11 destinations proposées en simultané au cours de l'été 2010, la fréquentation a diminué pour la première fois en 2010. Le nombre de passagers internationaux, hors transit, a diminué de près de 5 % en un an, pour s'établir à près de 271 700 clients. La fréquentation des lignes nationales accuse un recul encore plus marqué : -7 %. La ligne Paris-Orly peine à retrouver un second souffle et la fréquentation des lignes saisonnières est en retrait de près de 20 %. Le recul est également sensible pour les plateformes des régions voisines : la fréquentation des aéroports de Berge-

rac et de Poitiers diminue respectivement de 5 % et 4 %.

En revanche, la mise en service de la nouvelle infrastructure « Brive-Vallée de la Dordogne » en juin 2010 a dynamisé le transport aérien de voyageurs corrézien. Le trafic passager annuel atteint près de 35 500 passagers. Comparé au nombre de voyageurs ayant fréquenté le seul ancien aéroport de Brive-Laroche, le nombre de voyageurs augmente de 73 %. Si l'on observe les niveaux atteints au cours des seuls seconds semestres 2009 et 2010, la fréquentation a quasiment doublé. Avec une rotation quotidienne supplémentaire depuis mars 2010, le nombre de passagers augmente de plus de 40 % sur la ligne Brive-Paris Orly. De même, la nouvelle desserte avec Londres a été empruntée par 6 400 voyageurs.

Nouvelles immatriculations de voitures particulières encore nombreuses en 2010

La fin de la prime à la casse pour les acheteurs et l'abaissement des seuils d'émissions de CO2 des véhicules pour le calcul du bonus/malus écologique au 1er janvier 2011, se sont conjugués pour soutenir les immatriculations de voitures particulières neuves. Les constructeurs automobiles ont mis en place des offres promotionnelles particulièrement attractives, permettant au marché des véhicules particuliers de résister. Au total, plus de 23 000 voitures particulières neuves ont été immatriculées en 2010 en Limousin. Même si ce résultat est en baisse de 4 % par rapport à 2009, année jugée exceptionnelle, le niveau atteint demeure élevé et en hausse de près de 4 % par rapport à la moyenne des années 2000 à 2008.

*André Pagès, Jean-Philippe Poujade,
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement*

Repli de la clientèle hôtelière, mais succès des campings

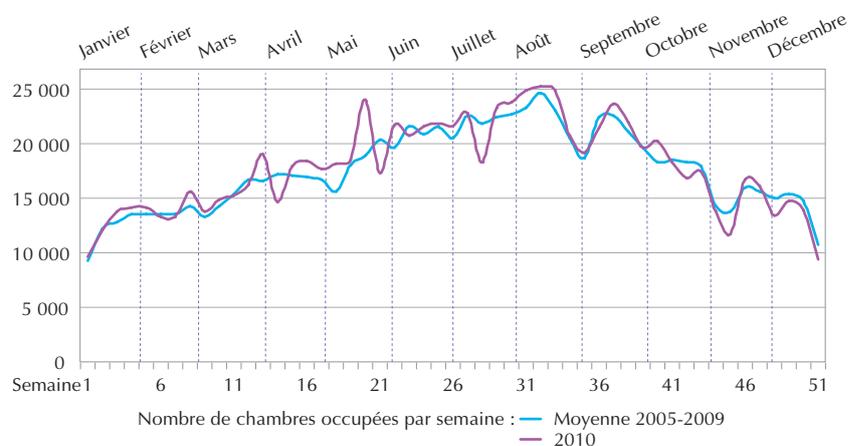
En 2010, le rebond de la fréquentation hôtelière attendu après la crise ne se produit pas : la vague de froid du mois de décembre et le repli de la clientèle étrangère dans les hôtels corréziens expliquent la baisse de fréquentation. À l'inverse, dans les campings, la reprise se poursuit, notamment grâce à l'afflux de campeurs étrangers en Corrèze.

L'année 2010 confirme à la fois le léger repli de la fréquentation des hôtels et la reprise dans les campings limousins.

La rupture avec la période de croissance de la fréquentation hôtelière entre 2005 et 2008 se confirme : le nombre total de nuitées passées dans les hôtels limousins baisse de 0,8 % après - 1 % en 2009. Pour la première fois depuis 4 ans, les clients de l'hôtellerie limousine ont été moins nombreux. En effet, en 2009, la baisse du nombre de nuitées était due au raccourcissement de la durée des séjours mais le nombre de clients était en légère progression.

Cette évolution 2010 s'explique en partie par un net repli de la clientèle étrangère en Corrèze. En Haute-Vienne, les hôtels bénéficient d'un timide retour de la clientèle, sans pour autant atteindre le rythme de croissance de fréquentation d'avant la crise ; les établissements creusois profitent quant à eux d'un dynamisme hôtelier accru autour de Guéret.

Le bilan hôtelière reste conforme à la tendance des 5 dernières années



Nombre de chambres occupées par semaine dans l'hôtellerie homologuée limousine

Source : Insee, DGCLIS, Comité régional du tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière 2005 à 2010

Hôtellerie : un pic saisonnier plus marqué

Les résultats de la saison touristique dans les hôtels de la région sont globalement comparables à 2009, et restent supérieurs à la moyenne des cinq dernières années. Le pic de fréquentation saisonnière est en hausse, entre la semaine du 19 juillet et fin août. En revanche, les clients ont été peu nombreux dans les hôtels mi-juillet.

Ainsi, la fréquentation hôtelière du mois juillet est en recul de 5 %, alors qu'elle est plutôt en stable en août.

En décembre, la fréquentation hôtelière baisse 6 % en Corrèze et de 11 % en Haute-Vienne par rapport à décembre 2009. Cette évolution va de pair avec une diminution du nombre de chambres offertes durant le mois : les hôteliers corréziens ont proposé 5 % de chambres de moins qu'un an auparavant (- 7 % pour

la Haute-Vienne). En revanche, en Creuse, l'offre hôtelière du mois de décembre reste stable mais la fréquentation chute de 27 %. Ces mauvais résultats de décembre pèsent sur les résultats de l'année : la fréquentation des hôtels creusois augmente de 1 % en 2010 alors qu'elle était en progression de 3 % sur les 11 premiers mois de l'année.

Moins de clients étrangers dans les hôtels corréziens

La fréquentation étrangère des hôtels est en repli pour la cinquième année consécutive en Limousin, alors qu'elle repart à la hausse dans les hôtels de province. L'hôtellerie corrézienne pâtit particulièrement du retrait de la clientèle étrangère : il y atteint 14 % cette année, et jusqu'à 17 % sur l'aire urbaine de Brive. Néanmoins, d'une année à l'autre, la fréquentation étrangère connaît une variabilité importante.

La clientèle française se stabilise dans les hôtels de la région comme en province, mais opère tout de même

un léger repli en Corrèze. L'activité hôtelière de la Haute-Vienne, concentrée à 85 % sur l'aire urbaine de Limoges, avait été très impactée par la crise : en 2009, la fréquentation des établissements non étoilés a augmenté de 28 % au détriment des hôtels 2, 3 et 4 étoiles. En 2010, la situation tend à s'inverser, laissant présager un retour à la normale.

Enfin, les petits hôtels de la région, de moins de 15 chambres, connaissent

une évolution moins favorable que les autres : leur fréquentation baisse en moyenne de 4 % par rapport à l'année précédente, alors qu'elle est stable dans les établissements plus importants.

Une bonne saison pour les campings

De mai à septembre 2010, les campings de la région ont accueilli quelque 200 000 campeurs. Le

La fréquentation hôtelière fléchit dans la région

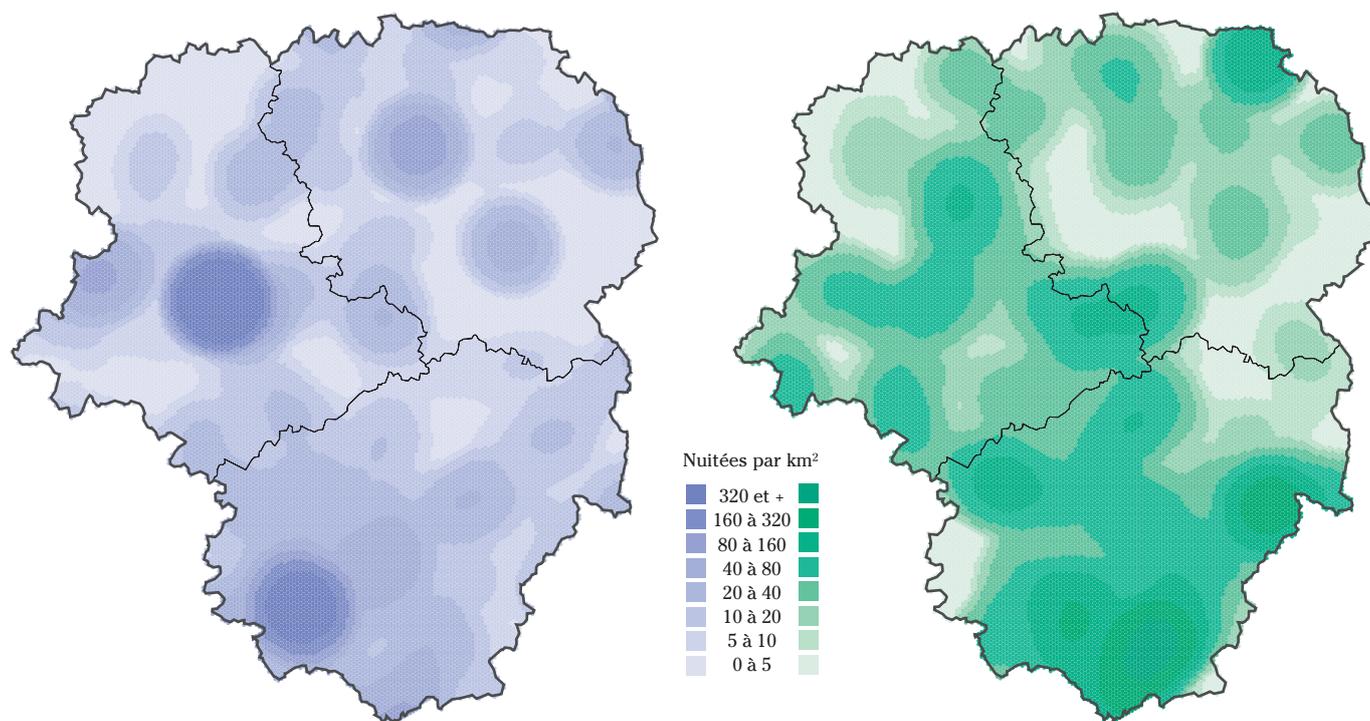
	Nuitées en 2010		Évolution du nombre de nuitées (en %)	
	En milliers	En %	Moyenne annuelle 2005-2009	2009-2010
Corrèze	514,5	39,0	+ 1,2	- 3,4
<i>dont aire urbaine de Brive</i>	<i>303,6</i>	<i>23,0</i>	<i>+ 2,2</i>	<i>- 1,4</i>
Creuse	143,2	10,9	- 1,5	+ 1,3
<i>dont aire urbaine de Guéret</i>	<i>60,8</i>	<i>4,6</i>	<i>+ 0,6</i>	<i>+ 10,0</i>
Haute-Vienne	660,6	50,1	+ 1,4	+ 0,9
<i>dont aire urbaine de Limoges</i>	<i>560,1</i>	<i>42,5</i>	<i>+ 1,5</i>	<i>+ 0,8</i>
Limousin	1 318,3	100,0	+ 1,0	- 0,8

Fréquentation de l'hôtellerie homologuée limousine entre 2005 et 2010

* Note de lecture : la fréquentation des hôtels de Corrèze progresse de 1,2 % par an en moyenne sur la période 2005-2009, mais diminue de 3,4 % entre 2009 et 2010.

Source : Insee - DGCS, Comité régional du tourisme, enquête de fréquentation hôtelière 2010

Clients des hôtels et campeurs : des destinations distinctes



Hôtels

Campings

Fréquentation des hôtels et des campings limousins en 2010 - nuitées par Km² - données lissées sur 20 km.

Source : Insee, DGCS, Comité régional du tourisme, enquêtes de fréquentation hôtelière et hôtellerie de plein air (saison 2010 de mai à septembre)

nombre de nuitées passées dans la région par les campeurs augmente ainsi de 2 % par rapport à 2009 après une hausse de 4,6 % l'année précédente. Cette reprise ne suffit pas, cependant, à effacer le recul des années 2007 et 2008. Ce sont principalement les mois d'août et de septembre qui ont profité de cette fréquentation supplémentaire, marquant ainsi un étalement de la saison touristique.

Le choix des campeurs se porte de plus en plus sur le marché locatif, c'est-à-dire sur des emplacements équipés de chalets, bungalows ou mobil-homes. Ils ne représentent que 12 % des emplacements de la région

mais leur fréquentation est en hausse de 9 % en 2010.

En Corrèze, où les campeurs étrangers sont venus nombreux, les touristes ont privilégié les campings haut de gamme, locatifs ou nus, au détriment de l'entrée de gamme.

En Haute-Vienne et en Creuse, en revanche, l'intérêt des campeurs s'est porté davantage sur le locatif dans l'entrée de gamme.

Enfin, malgré des résultats encourageant cette année, les campings limousins affichent toujours des taux d'occupations parmi les plus bas de France.

La loi de développement et de modernisation des services touristiques, promulguée en juillet 2009, comporte une refonte des normes de classification et d'obtention des étoiles. Comptant 5 catégories, la nouvelle classification s'échelonne de 1 à 5 étoiles ; la catégorie « 0 étoile » disparaît et le « 4 étoiles luxe » est remplacé par le « 5 étoiles ». Ce classement cotoiera l'ancien classement jusqu'à juillet 2012. Les résultats sont ici présentés selon l'ancien classement encore en vigueur.

*Damien Noury,
Direction régionale de l'Insee*

Revenus agricoles : rattrapage partiel pour les éleveurs limousins

Après deux années 2008 et 2009 difficiles et malgré une progression, le revenu 2010 des exploitants professionnels limousins devrait être inférieur au niveau moyen de la période 2002-2007. Le marché de la viande n'a pas connu l'embellie observée sur la majorité des produits végétaux. Mais les subventions en hausse, en application du bilan de santé de la Politique Agricole Commune, soutiennent le revenu. Elles permettent en particulier à l'élevage ovin d'entrevoir une sortie de crise.

L'année agricole 2010 a été marquée au niveau national et mondial par une flambée des cours des céréales, oléagineux et protéagineux. La volatilité accrue des cours agit sur les revenus, de plus en plus chahutés. Après deux années particulièrement difficiles, les revenus moyens des agriculteurs français connaissent un rebond spectaculaire, majoritairement porté par les revenus des exploitants de grandes cultures. En réalité, cette hausse de 66 % par rapport à 2009 ne permet

qu'un rattrapage partiel après deux années de niveau de revenu très bas, et présente de fortes disparités selon les filières.

Revenus des éleveurs bovins : un rattrapage insuffisant

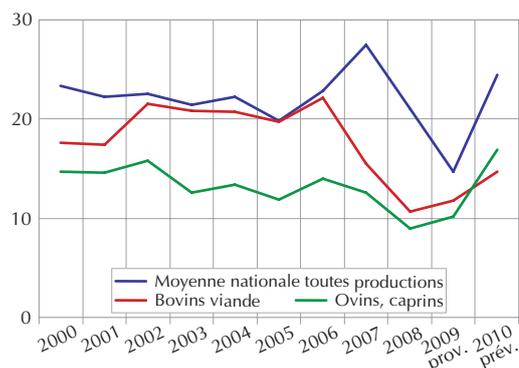
Au niveau national, les résultats obtenus en 2010 dans les exploitations professionnelles de bovins pour la viande sont estimés à 14 700 € par an (résultat courant avant impôt par actif non salarié). Parmi les principales productions agricoles françaises, la viande bovine est celle qui dégage le plus faible revenu : il est inférieur de 40 % à la moyenne toutes productions confondues. Malgré une amélioration de 25 % par rapport à 2009, les exploitations de bovins-viande sont loin d'avoir rattrapé les niveaux de revenus de la période 2002-2007 : en 2010, ils se situent encore 30 % au dessous de la moyenne observée sur cette période. La région du Limousin où les éleveurs bovins sont parti-

culièrement présents est impactée plus que d'autres par cette évolution.

Prix peu dynamiques, subventions en hausse

La progression des revenus des éleveurs bovins en 2010 tient à une légère hausse de la valeur de la production, à des charges d'approvisionnement plutôt contenues, et à des subventions en hausse, en application du « bilan de santé de la PAC » et du plan d'urgence en faveur de l'agriculture. En volume, l'offre de bovins dépasse celle de 2009. En Limousin, les exportations de brouillards progressent en un an de plus de 10 % en volume, mais le manque de dynamisme de l'activité d'engraissement en Italie joue sur les prix qui ne décollent pas. Les cours de la viande bovine fluctuent peu et sont un peu plus fermes pour les veaux de boucherie. La hausse des prix des matières premières n'a affecté qu'en fin d'année le coût des aliments pour animaux, qui constitue un des principaux postes de dépenses des exploitants limousins. Ainsi, l'effet ciseau dû à la progression des consumma-

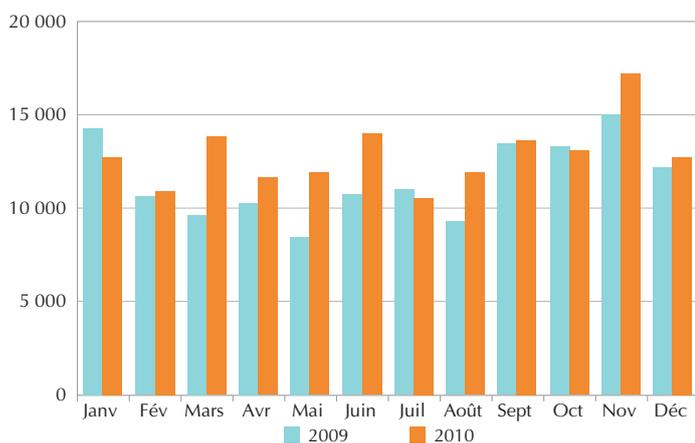
Hausse de revenus moins sensible pour les producteurs de bovins-viande



Résultat courant avant impôt moyen par actif non salarié en milliers d'euros constants (euros de 2010)

Source : Agreste, comptes prévisionnels nationaux 2010

Des exportations de broutards en hausse en 2010



Nombre de jeunes bovins exportés vivants chaque mois depuis le Limousin

Source : Agreste, base de données nationale d'identification des bovins

Le recensement agricole 2010 : une moisson de statistiques pour 2011 !

Les résultats du recensement agricole 2010 seront progressivement mis à disposition à partir de septembre 2011. Ils seront accessibles gratuitement sur internet, sous forme de publications téléchargeables, de tableaux et cartes réalisables à façon...

Ces informations, collectées auprès des exploitants agricoles et complétées par des données issues de fichiers administratifs, permettront de dresser un portrait précis et complet de l'agriculture, à une échelle pouvant descendre jusqu'à la commune.

Pour plus d'informations :

www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr ou www.agreste.agriculture.gouv.fr

tions intermédiaires quand les prix à la production stagnent n'est donc pas perceptible en moyenne sur l'année.

La filière ovine reprend son souffle

Après avoir connu des niveaux très bas ces dernières années, les résultats des exploitations d'ovins et de caprins s'améliorent passant de 10 100 € en 2009 à 16 900 € (résultat courant avant impôt par actif non salarié). Cette amélioration est essentiellement liée à l'accroissement des soutiens : attribution de nouvelles aides couplées aux ovins et aux caprins et attribution ou revalorisation des « DPU herbe » (droits à paiement unique). La légère hausse du volume de production ovine et la fermeté des cours en moyenne sur l'année contribuent plus modestement à cette évolution. Malgré ce redressement, le revenu des exploitations de la filière reste inférieur de 31 % à celui des exploitations professionnelles.

Lait : prix en hausse, production maintenue

Après une année 2009 difficile et suite aux négociations au sein de l'interprofession, le prix du lait de vache reprend de la vigueur en 2010. Le prix au litre payé aux producteurs limousins dépasse 32 centimes d'euros sur

les cinq derniers mois de l'année, soit quatre centimes de plus qu'un an auparavant. En volume, la production de lait en Limousin s'est maintenue en 2010, alors que les difficultés de la filière s'étaient traduites par une baisse de la collecte en 2009.

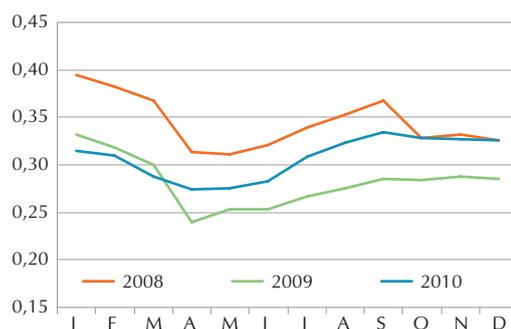
Révision de la PAC : plutôt favorable au Limousin

En vigueur jusqu'en 2013, l'actuelle Politique Agricole Commune, a fait l'objet d'une révision à mi-parcours. La déclinaison française de ce « bilan de santé de la PAC » préconise un renforcement du découplage des aides et leur réorientation vers des productions ciblées (dont les ovins, les veaux sous la mère, la production laitière de montagne...). L'entrée en vigueur de ces mesures s'est traduite par une hausse de 10 % des aides versées au titre du premier pilier de la PAC aux agriculteurs limousins pour l'année

2010, soit au total 247 millions d'euros de soutien direct aux exploitants. Au sein des trois départements limousins, la Haute-Vienne bénéficie plus particulièrement de la nouvelle prime ovine et la Corrèze perçoit plus de nouveaux DPU et d'aides aux veaux sous la mère que les deux autres départements de la région. Le total des aides du premier pilier augmente ainsi respectivement de 12 % et 11 % pour ces deux départements, contre 8 % pour la Creuse.

Les mesures de redéploiement des aides ont été profitables aux éleveurs, surtout ceux présentant un mode de production extensif. Néanmoins, le rééquilibrage reste partiel : les montants d'aides perçues par les exploitations de grandes cultures restent parmi les plus élevés et le niveau de revenu des éleveurs est toujours parmi les plus bas.

Prix du lait : mieux qu'en 2009, mais toujours plus bas qu'en 2008



Prix du lait net moyen payé au producteur (en € par litre)

Source : Agreste

Catherine Lavaud,
Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Récolte et sciage à la baisse pour la deuxième année consécutive

Le ralentissement économique, et indirectement la tempête Klaus de janvier 2009, ont mis un frein à la récolte de bois par les exploitants forestiers en Limousin. Avec la crise, l'activité de sciage dans la région marque également le pas.

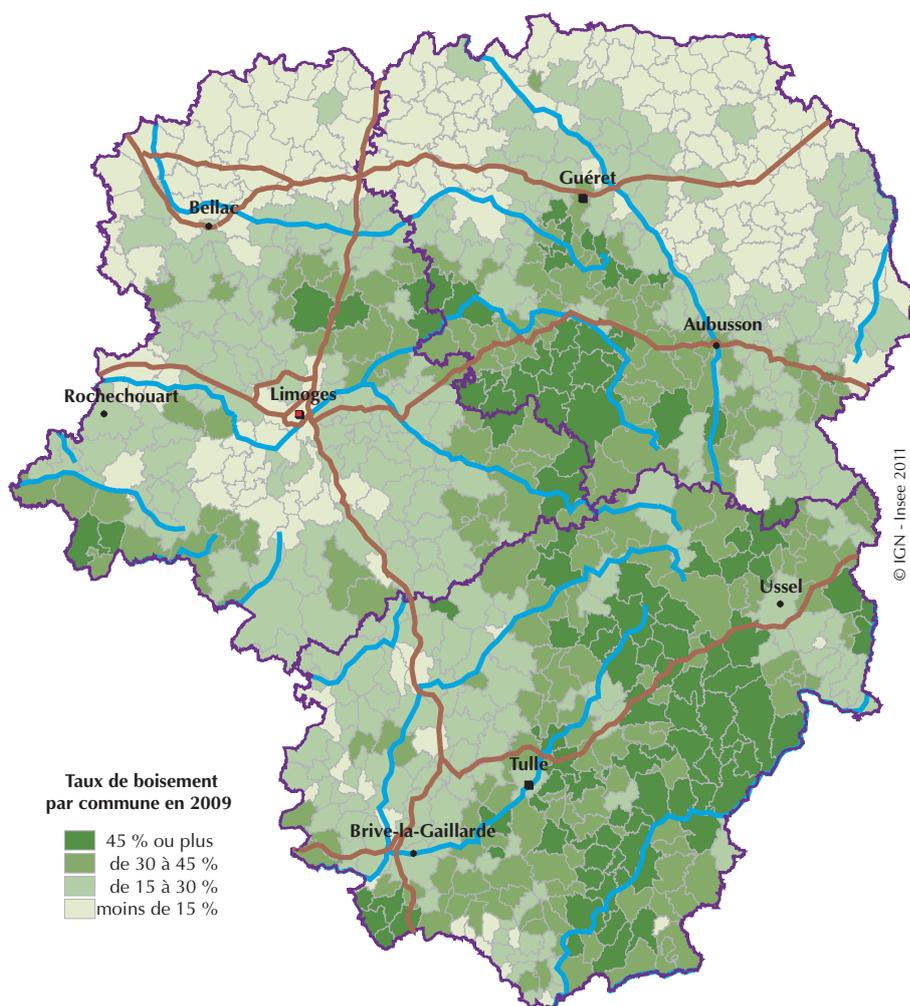
Avec environ 570 000 hectares boisés, la forêt limousine occupe un tiers du territoire régional. La ressource forestière régionale est majoritairement exploitée par des entreprises dont le siège social se situe en Limousin. La tempête Klaus du 24 janvier 2009, responsable de dégâts importants dans la forêt landaise, a incité nombre d'exploitants limousins à étendre leur activité sur les secteurs sinistrés pour y récolter 234 000 m³ de chablis.

Exploitation forestière : 830 000 m³ de bois d'œuvre

En 2009, la récolte de bois par des exploitants forestiers a atteint 1,7 millions de m³ ronds en Limousin, soit un cinquième de moins que la récolte moyenne régionale annuelle des années 2005-2008. Cette récolte, qui représente 4 % du volume national, se répartit à 43 % en Corrèze, 33 % en Creuse et 24 % en Haute-Vienne.

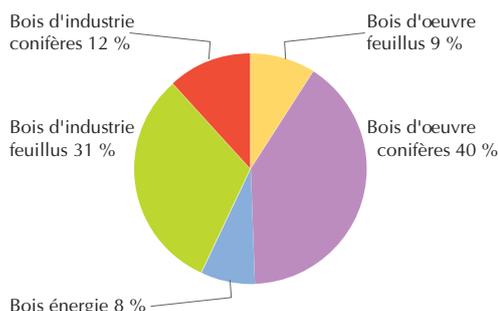
Elle est composée pour moitié de grumes ou bois d'œuvre, destiné au sciage, pour 43 % de bois d'industrie

Un taux de boisement de 44 % en Corrèze



Source : DRFIP Limousin - cadastre au 1^{er} janvier 2009, traitement DRAAF Limousin

Une récolte pour moitié destinée au sciage



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche "Exploitation forestière 2009"

destiné à la trituration ou la fabrication de poteaux et piquets, et pour 8 % de bois-énergie (chauffage, charbon de bois).

Une récolte marquée par les aléas climatiques et économiques

La récolte de bois en Limousin a progressé régulièrement depuis 1994. Suite à la tempête de décembre 1999, elle a encore fortement augmenté pour atteindre près de 3 millions de m³ en 2000 et 2001. Les volumes exploités ont ensuite baissé rapidement entre 2001 et 2004, conséquence de l'écoulement progressif des stocks de chablis de la tempête. Jusqu'en 2008, la récolte annuelle globale se maintenait au-dessus de 2 millions de m³ soit un niveau sensiblement supérieur à celui d'avant la tempête. Mais la crise économique, qui a affecté la construction, a entraîné une baisse de la récolte, accentuée par la tempête Klaus. Globalement, sur la période 1994-2009, la récolte annuelle des feuillus est relativement stable, autour de 800 000 m³ hors bois énergie.

2011 : année internationale des forêts

L'Organisation des Nations Unies a proclamé 2011 Année internationale des forêts. L'ONU veut ainsi sensibiliser les opinions sur l'importance de la gestion durable et de la conservation des forêts. La France se mobilise par l'organisation de nombreuses manifestations labellisées « année internationale des forêts » afin de rappeler tout ce que les forêts apportent à l'humanité : richesse des paysages, biodiversité, ressource énergétique, matériau de construction, etc.

Cette stabilité est soutenue par le marché des bois d'industrie, tandis que l'exploitation des bois d'œuvre se révèle structurellement à la baisse. La récolte des conifères progresse au cours de ces quinze dernières années, sous l'effet de la dynamique du marché des bois d'œuvre et malgré les événements climatiques et la conjoncture économique défavorable. La récolte de bois énergie pour commercialisation se développe rapidement et devrait se poursuivre dans les années à venir, soutenue par la demande et le coût de l'énergie.

Des sciages en baisse

Malgré 19 000 m³ de pins maritimes landais issus de la tempête Klaus sciés en Limousin, l'activité de sciage a diminué dans la région en 2009. Les 95 établissements implantés en Limousin ont produit 372 000 m³ de sciages, soit 5 % de la production nationale. La production régionale est constituée en majorité de conifères (87 %). C'est la deuxième année consécutive de baisse des sciages, après une période d'activité soutenue, portée par le développement de grosses unités de production, principalement en conifères.

Très impactée par le ralentissement économique, l'activité de sciage retrouve ainsi son niveau de 1999, bien loin des 481 000 m³ produits en 2007. La diminution des volumes sciés a été beaucoup plus marquée pour les feuillus que pour les conifères. Les sciages de conifères ont diminué de 5 % en 2008 et de 11 % en 2009, quand ceux de feuillus chutaient de moitié en deux ans. Ces évolutions différenciées s'inscrivent dans un contexte national structurellement différent sur les deux composantes, avec une demande soutenue pour les débits de conifères, et un marché défavorable pour les feuillus.

Les priorités pour le développement durable de la filière forêt-bois en Limousin

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche du 27 juillet 2010 a instauré un plan pluriannuel régional de développement forestier (PPRDF) visant à accroître la mobilisation et la valorisation économique de la ressource ligneuse sous-exploitée, dans le respect de la gestion durable des forêts. En Limousin, les feuillus, notamment les bois d'industrie, seraient sous-exploités, tandis que les conifères, en particulier les bois d'œuvre, seraient parfois sur-exploités. L'objectif à atteindre pour la région est une récolte supplémentaire d'au moins 700 000 m³ par an à l'horizon 2020.

Carole Zampini,
Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Démographie

Nouvelle année de croissance démographique malgré une baisse des naissances

En 2010, le solde naturel limousin se détériore : le nombre de naissances recule plus fortement que le nombre de décès. Cependant, la population limousine continue de croître avec l'arrivée de nouveaux résidents. Les unions progressent légèrement grâce à une nouvelle augmentation du nombre de Pacs conclus.

Avec presque 746 000 habitants au 1^{er} janvier 2010, la population limousine continue de croître. Depuis 1999, elle progresse de 0,5 % par an en moyenne. La croissance démographique de la région reste portée par les mouvements migratoires : le nombre de nouveaux arrivants compensent les départs. En revanche, le déficit naturel régional se creuse (+ 6 % par rapport à 2009) : les naissances ont diminué plus fortement que les décès. En 2010, le Limousin compte 1 915 décès de plus que de naissances.

Des naissances en baisse

En 2010, 6 921 bébés sont nés de mères domiciliées en Limousin. Avec 339 naissances de moins qu'en 2009, le nombre de naissances est en repli de 5 %. Cette diminution fait suite à trois années de hausse et le Limousin passe sous le seuil des 7 000 naissances pour la première fois depuis 2004.

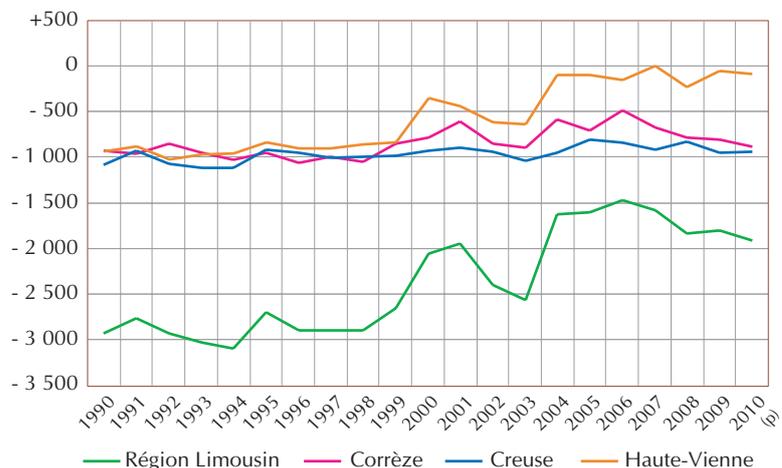
La Corrèze enregistre environ 2 230 naissances, soit autant que l'an passé tandis que la Creuse affiche le nombre

de naissances le plus bas depuis 25 ans avec à peine plus de 900 bébés. La Haute-Vienne marque une rupture avec la hausse amorcée en 2007, avec moins de 3 800 naissances.

En Limousin, le nombre d'enfants par femme en âge de procréer est parmi les plus bas de France. Seule la Corse affiche une fécondité plus basse. Si les femmes adoptaient à chaque âge les comportements de fécondité constatés en 2008, 100 Limousines donneraient naissance, dans leur vie, à 179 enfants, contre

200 enfants pour les Françaises. C'est toutefois légèrement plus qu'en 2007 où cet indice conjoncturel de fécondité était de 176. En effet, entre 2007 et 2008, une centaine de naissances supplémentaires ont été enregistrées en Limousin alors que dans le même temps, le nombre de femmes en âge de procréer diminuait (- 554). Alors qu'il progresse en Corrèze et en Haute-Vienne, cet indice conjoncturel de fécondité est stable en Creuse avec 186 enfants pour 100 femmes en âge de procréer.

Le solde naturel limousin se creuse en 2010



Soldes naturels en Limousin, en nombre

Source : Insee, état civil

Le taux de natalité régional se maintient à un niveau stable. Avec 9,7 naissances pour 1 000 habitants en 2008, il est inférieur de 3,2 points à celui observé en France métropolitaine. Les disparités entre les départements sont marquées et vont de 8,3 naissances pour 1 000 habitants en Creuse à 10,4 naissances pour 1 000 habitants en Haute-Vienne, et 9,3 en Corrèze.

Léger recul des décès

En 2010, 8 836 décès ont été enregistrés dans la région, soit 2,5 % de moins qu'en 2009, année marquée par une épidémie de grippe hivernale importante.

Le taux de mortalité en Limousin augmente de 0,5 point entre 2007 et 2008 pour atteindre 12,2 décès pour 1 000 habitants. C'est le taux le plus élevé de France métropolitaine, il est supérieur de 3,7 points à la moyenne nationale en raison d'une population plus âgée qu'ailleurs.

En effet, la part des plus de 95 ans est plus importante en Limousin qu'en moyenne en France : 0,37 % contre 0,21 % au niveau national en 2009. Cependant, entre 2006 et 2009, cette population a progressé moins rapidement en Limousin qu'en France métropolitaine : + 13,6 % contre + 17,4 %.

Par ailleurs, l'évolution régulière de l'espérance de vie à la naissance pour les femmes limousines marque le pas en 2008 pour se stabiliser à 84,4 ans tandis que celle des hommes atteint 77,3 ans. La Creuse affiche l'espérance de vie la plus basse de la région mais connaît néanmoins la plus forte progression régionale tant pour les hommes (+ 6 mois) que pour les femmes (+ 7,2 mois). Passé l'âge de 60 ans, l'écart entre l'espérance de vie masculine et féminine se resserre : cinq années

au lieu des sept observées à la naissance. Ainsi les hommes de 60 ans ont une espérance de vie de près de 22 ans et les femmes de 27 ans.

Environ 15 % des Limousins décédés en 2008 avaient moins de 65 ans, contre 20 % au niveau

national. Ces décès qualifiés de « précoces » concernent des hommes dans près de sept cas sur dix. Ils sont deux fois moins nombreux chez les femmes.

Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire expliquent 57 % des décès. Cette proportion est comparable à la moyenne française. Par ailleurs, en Limousin comme en France, 7 % des décès sont dus à des causes externes de blessures et d'empoisonnement, dont les suicides qui touchent 172 Limousins. Parmi eux, 79 % étaient des hommes.

Bientôt autant de Pacs que de mariages ?

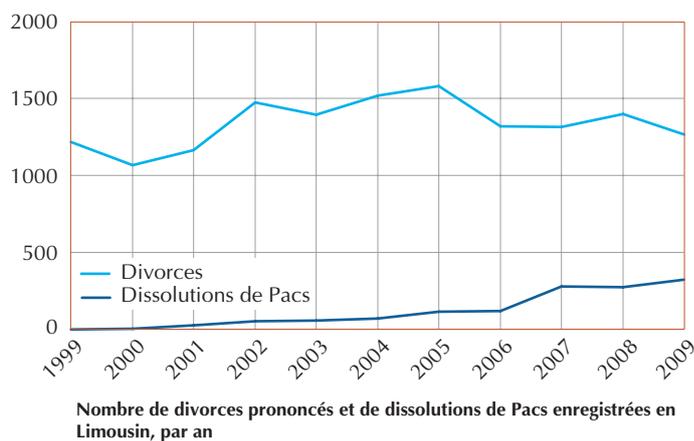
En 2009, près de 4 350 couples limousins ont officialisé leur union, dont près de la moitié sous la forme d'un Pacte civil de solidarité. En effet, le Pacs poursuit son essor et gagne encore 10 % en un an. Parallèlement, les naissances hors mariage

ne cessent de progresser. En 2009, 6 bébés limousins sur dix sont nés hors mariage, contre 5,4 au niveau national.

Dans la même année, près de 2 370 mariages ont été célébrés dans la région. La baisse du nombre de cérémonies observée en Limousin est presque deux fois plus importante qu'au niveau national (- 9 % en un an, contre - 5,5 %). Le taux de nuptialité, soit le rapport du nombre de mariages à la population, atteint 3,1 ‰ en 2008, alors qu'il est de 4,1 ‰ en métropole. C'est le deuxième taux le plus bas de France, proche de celui de la Corse (3 ‰). Ce résultat s'explique en grande partie par la structure de la population limousine, les plus âgés étant plus nombreux qu'ailleurs, et déjà mariés ou moins susceptibles de le faire.

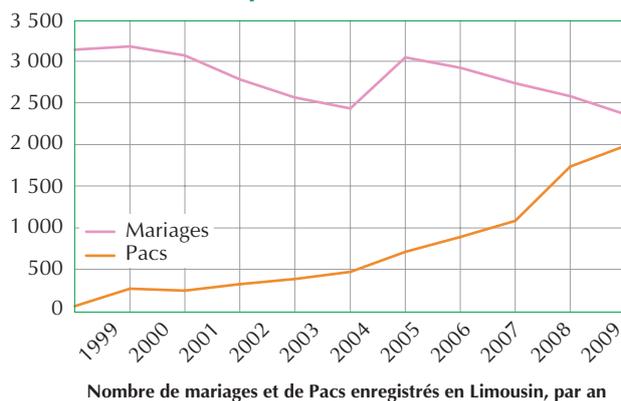
Parallèlement, au cours de l'année 2009, 1 266 divorces ont été prononcés, soit 10,6 % de moins qu'en 2008. C'est la première fois depuis 2001 que le nombre de divorces repasse sous la barre des 1 300 par an. Cependant, les dissolutions de Pacs progressent quant à elles de 17 % entre 2008 et 2009 pour atteindre 321 désunions.

Moins de 1300 divorces pour l'année 2009



Source : Ministère de la Justice et des Libertés, répertoire général civil

Les Pacs représentent 46 % des unions



Source : Ministère de la Justice et des Libertés, répertoire général civil - Insee, état civil

Céline Carton,
Direction régionale de l'Insee

Prestations sociales

La montée en charge du RSA se poursuit

Au 31 décembre 2010, près de 17 900 foyers bénéficient du RSA en Limousin. La progression du nombre de ses bénéficiaires est légèrement plus forte dans la région qu'au niveau national, mais la prestation vient plus souvent en complément de revenus professionnels. Si depuis le 1^{er} septembre 2010 la prestation a été ouverte aux jeunes de moins de 25 ans, moins de 100 allocataires en bénéficiaient au 31 décembre 2010.

La sévérité de la récession survenue en 2008 et 2009 n'a pas été sans impact sur le nombre de bénéficiaires du RSA. Au niveau national, on note ainsi une augmentation de 10 % du nombre de bénéficiaires du RSA socle entre juin 2009 et juin 2010, évolution d'une ampleur inégalée depuis la fin de la montée en charge du RMI. En Limousin, cette hausse atteint 12 % sur la même période. Cette progression semble cependant ralentir au second semestre 2010, dans la région comme en France métropolitaine. Au 31 décembre 2010, près de 17 900 foyers limousins bénéficient du revenu de solidarité active (RSA). Cette prestation concerne 15 % des allocataires des Caisses d'allocations familiales de la région, contre 17 % en France métropolitaine. En une année, le nombre de bénéficiaires du RSA a progressé de 7 %, soit un point de plus qu'au niveau national. Ce dispositif couvre une population totale de 38 800 personnes, soit un Limousin sur vingt, proportion comparable au niveau national. La part de la population concernée par le RSA est plus élevée en Haute-Vienne

(6 %) et moins en Corrèze (4 %), et seulement de 3 % en Creuse.

Plus souvent en complément des revenus du travail

Le RSA assure à la fois une fonction de minimum social (RSA socle) et de complément de revenu d'activité pour des foyers aux revenus modestes (RSA activité). Plus qu'au niveau national, les bénéficiaires limousins perçoivent le RSA en complément d'une activité professionnelle. En effet, 42 % d'entre eux reçoivent le « RSA activité », seul ou en association avec le socle, contre seulement 36 % au niveau de la métropole. Plutôt stable en Limousin, cette proportion a

progressé de deux points en un an au niveau national.

Des disparités sensibles existent en outre entre les départements. Ainsi, en Corrèze et en Creuse, le RSA vient en complément de revenus d'activité pour près de la moitié des bénéficiaires alors qu'ils ne sont que 38 % dans cette situation en Haute-Vienne.

Des bénéficiaires plus nombreux

Depuis son entrée en vigueur au 1^{er} juin 2009, le nombre de bénéficiaires du RSA a progressé de 21 % en Limousin comme en France métropolitaine. Au sein de la région, la Haute-Vienne enregistre la progression la

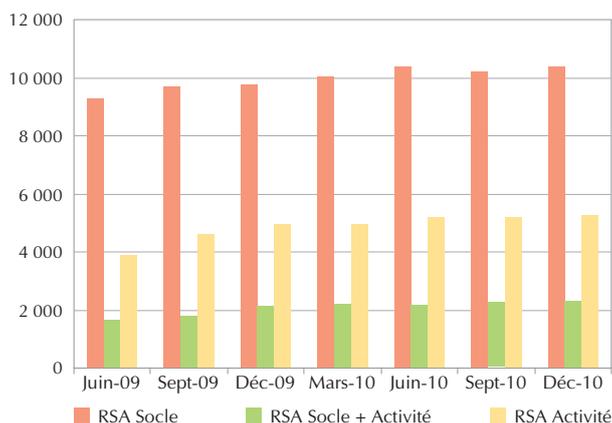
En Limousin, quatre bénéficiaires du RSA sur dix disposent d'un revenu d'activité

	Catégories d'allocataires du RSA						Ensemble des allocataires	
	Socle seul		Socle et activité		Activité Seule			
Corrèze	2 156	51	554	13	1 487	35	4 197	100
Creuse	1 672	54	478	15	936	30	3 086	100
Haute-Vienne	6 550	62	1 246	12	2 818	27	10 614	100
Limousin	10 378	58	2 278	13	5 241	29	17 897	100
France métropolitaine	1 154 348	64	197 725	11	445 641	25	1 797 714	100

Bénéficiaires du RSA au 31 décembre 2010, en nombre de foyers et en %

Source : Caisses d'allocations familiales

Une composante Activité en progression régulière



Évolution des différentes composantes du RSA en Limousin (en nombre de foyers bénéficiaires)
Source : Caisses d'allocations familiales

plus forte : en 18 mois, le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 25 %, contre 18 % en Creuse et 14 % en Corrèze. Cette évolution résulte en grande partie de la hausse du nombre des bénéficiaires au titre de la composante « activité » du RSA, composante qui n'existait pas dans le RMI (Revenu Minimum d'Insertion) ou l'API (Allocation de Parent Isolé) auxquels le RSA s'est substitué.

Ainsi, depuis le 1^{er} juin 2009, le nombre de bénéficiaires a progressé de 38 % pour le RSA socle et activité, et de 35 % pour le RSA activité seul : un rythme nettement moins soutenu qu'en métropole, où les évolutions enregistrées sont respectivement de + 59 % et + 52 % au cours de la même période.

Le nombre d'allocataires du RSA socle progresse logiquement de façon plus mesurée : + 6 % en Corrèze et en Creuse. Cette évolution est globalement comparable au niveau national (+ 8 %) mais atteint + 15 % en Haute-Vienne.

Le RSA majoré, qui se substitue à l'Allocation de Parent Isolé, concerne 14 % des bénéficiaires du RSA en Limousin et seulement 11 % en Creuse.

Enfin, le RSA jeune, entré en vigueur au 1^{er} septembre 2010, concerne moins d'une centaine de jeunes en Limousin et représente à peine 1 % des bénéficiaires de la prestation. Près des deux tiers de ces allocataires résident en Haute-Vienne.

Les différentes composantes de la prestation

Le RSA Socle seul concerne les foyers sans aucun revenu d'activité et dont les ressources sont inférieures à un montant forfaitaire.

Le RSA Socle et Activité s'adresse aux foyers ayant de faibles revenus d'activité et dont l'ensemble des ressources est inférieur à un montant forfaitaire.

Le RSA Activité seul concerne les foyers ayant de faibles ressources d'activité mais dont les ressources sont supérieures au montant forfaitaire

Pour 2011, le montant forfaitaire est 466,99 € pour une personne seule et de 980,69 € pour un couple avec 2 enfants.

Une mobilité forte au sein du dispositif

Le droit au RSA est réexaminé trimestriellement. Les changements de situation des bénéficiaires sont fréquents et se traduisent par une grande variabilité des droits et une population de bénéficiaires relativement mouvante ou qui se renouvelle dans des proportions importantes. Ainsi, au cours d'une même année, un allocataire peut sortir du « droit payable » s'il présente des ressources trop élevées, qui l'excluent du bénéfice de la prestation pour le trimestre suivant. À l'inverse, une baisse de ressources peut lui ouvrir le droit à la prestation. Un même bénéficiaire peut également changer de composante RSA au cours de l'année : il peut ainsi passer du RSA socle au RSA activité s'il a retrouvé une activité, et inversement. Ainsi, au niveau national, plus de 200 000 allocataires changent de situation chaque mois vis-à-vis du droit payable au RSA et

un quart des bénéficiaires avaient une ancienneté de moins d'un an dans le dispositif en juin 2010. En Limousin, près de 25 000 allocataires, couvrant 44 200 personnes, ont perçu le RSA pendant au moins un mois au cours de l'année 2010. C'est 40 % de plus que les 17 900 bénéficiaires comptabilisés au 31 décembre 2010.

Des montants moyens un peu plus faibles en Limousin

Au total, plus de 74,5 millions d'euros ont été versés au titre du RSA dans la région pour l'année 2010. Cette somme est financée à 20 % par l'État (RSA activité et RSA jeune) et à 80 % par les Conseils généraux (RSA socle et RSA majoré).

Le montant moyen du RSA versé mensuellement aux bénéficiaires limousins est légèrement plus faible que celui observé en France, et ce quel que soit le type de minima considéré. Il s'élève à 347 € dans la région pour 361 € en métropole.

Pour sa composante relevant du minimum social, soit la composante socle, ce montant moyen est de 398 € en Limousin pour 403 € en métropole. Pour sa composante en termes de complément de revenu, soit la composante activité, le montant moyen versé en Limousin est de 157 € pour 162 € en métropole.

Les différents publics

Le RSA Majoré s'adresse aux femmes enceintes ou aux personnes isolées avec au moins un enfant à charge pendant une période limitée.

Le RSA Jeune, mis en place au 1^{er} septembre 2010, s'adresse aux personnes de 18 à 25 ans sans enfant qui ont exercé une activité à temps plein au moins deux ans sur les trois dernières années.

Le RSA Non majoré s'adresse aux autres personnes de plus de 25 ans.

Frédéric Arnaud,
Caisse d'allocations familiales
de la Haute-Vienne,
Mathilde Pierre,
Caisses d'allocations familiales
de la Corrèze et de la Creuse

Près de 1 000 étudiants en travail social en Limousin

En 2010, quatre établissements limousins dispensent des formations préparant à treize diplômes d'État de travail social. Ces centres ont accueilli près de 990 élèves, dont plus de la moitié de nouveaux inscrits. Quatre élèves sur dix sont en première année d'étude. En Limousin, 386 diplômes d'État en travail social ont été délivrés en 2010.

Le Limousin compte quatre centres de formation préparant à treize diplômes d'État de travail social. Tous sont situés en Haute-Vienne : l'Institut d'Économie Sociale et Familiale et le Lycée Suzanne Valadon à Limoges, l'École de Service Social de la Croix-Rouge française et l'Institut Régional de Formation aux Fonctions Éducatives à Isle.

Ces quatre établissements préparent à des métiers de qualifications très différentes mais toujours dans le respect du principe majeur de l'alternance, avec un temps de formation consacré à la pratique au moins égal au volume d'enseignement théorique.

Des formations très féminisées

Ces formations rassemblent près de 990 élèves⁽¹⁾, plus de la moitié sont de nouveaux inscrits en 2010. La majorité des élèves sont des femmes : elles

(1) Dans cet article, les termes « élèves » et « étudiants » regroupent l'ensemble des apprenants.

représentent 82 % des effectifs. Cette proportion atteint même 98 % pour la formation préparant au diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale. Elles sont cependant moins présentes dans les formations de niveaux supérieurs : ingénierie sociale et certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale. Seule la formation d'éducateur technique spécialisé, qui rassemble peu d'élèves, compte une majorité de garçons.

Sur dix apprenants, quatre préparent un diplôme de niveau bac + 2 et quatre autres préparent un diplôme

de niveau V, niveau pour lequel aucun diplôme préalable n'est exigé.

Trois diplômes rassemblent plus de la moitié des effectifs : le diplôme d'État d'aide médico-psychologique préparé par un étudiant sur trois et les diplômes d'éducateur spécialisé et d'assistant de service social qui rassemblent respectivement 15 et 11 % des étudiants en travail social.

Les taux de réussite sont traditionnellement élevés pour ce type de formations. En Limousin, le taux de réussite global des formations en travail social s'établit à 81 % en 2010. Il avoisine ou dépasse les 90 % pour

13 diplômes d'État en travail social préparés en Limousin

- Un diplôme de niveau I : ingénierie sociale (DEIS).
- Un diplôme de niveau II : médiateur familial (DEMF).
- Un certificat de niveau II : aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS).
- Cinq diplômes de niveau III : conseiller en économie sociale et familiale (DECESF), assistant de service social (DEASS), éducateur spécialisé (DEES), éducateur de jeunes enfants (DEEJE) et éducateur technique spécialisé (DEETS).
- Deux diplômes de niveau IV : technicien d'intervention sociale et familiale (DETISF) et moniteur éducateur (DEME).
- Trois diplômes de niveau V : aide médico-psychologique (DEAMP), auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et assistant familial (DEAF).

Près de 1 000 étudiants pour 13 diplômes en travail social

Types de formation	Étudiants inscrits en formation en 2010	Femmes (%)	Diplômes délivrés en 2010 (*)	Taux de réussite à l'issue de la formation (%)
Diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)	33	67	16	80
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)	30	67	13	46
Diplôme d'État de médiateur familial (DEMF)	3	100	1	33
Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DEETS)	11	18	0	-
Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE)	85	96	27	89
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé (DEES)	144	76	38	88
Diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS)	112	95	38	86
Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale (DECESF)	63	97	45	74
Diplôme d'État de moniteur éducateur (DEME)	97	72	41	93
Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale (DETISF)	29	86	15	76
Diplôme d'État d'assistant familial (DEAF)	72	85	14	69
Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)	44	98	60	88
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP)	265	78	78	85
Total	988	82	386	81

(*) Y compris Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Nombre d'étudiants inscrits en formation de travail social et nombre de diplômes délivrés en Limousin en 2010

Source : DRJSCS Limousin et DREES, Enquête écoles sociales 2010

quatre diplômes : moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé et auxiliaire de vie sociale.

Davantage de candidats pour un même nombre de places

Le nombre de candidats à la sélection, plutôt orienté à la baisse de 2007 à 2009, a progressé de façon significative en 2010 avec une augmentation de 18 %. Parallèlement, le nombre de places proposées en formation

en travail social se maintient depuis 4 ans.

Depuis 2000, le nombre de diplômes d'État de travail social délivrés en Limousin a progressé de près de 50 %. Les diplômes de niveau V, premier niveau en matière de qualification, sont ceux qui contribuent le plus à cette augmentation.

Un étudiant sur quatre ne résidait pas en Limousin

En 2009, toutes formations confondues, les quatre centres de formation

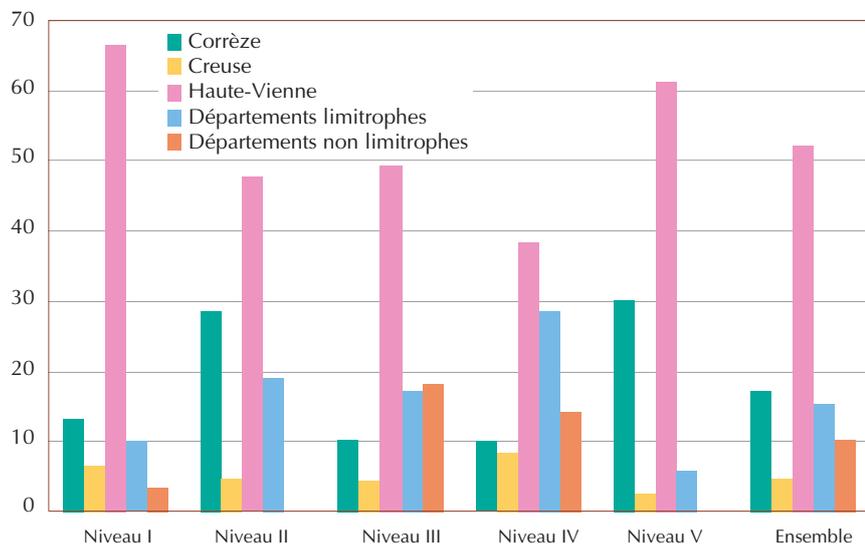
sociale du Limousin ont accueilli 414 étudiants de première année. Bien que la moitié d'entre eux aient moins de 25 ans, leur moyenne d'âge atteint 29 ans. Les garçons, minoritaires, se distinguent par leur âge plus élevé : ils ont 33 ans en moyenne.

Parmi les 414 élèves admis en première année de formation, 42 % préparent un diplôme de niveau III (bac + 2) et près de 30 % un diplôme de niveau V (CAP-BEP). Enfin, 17 % préparent un diplôme de niveau IV (bac) et 12 % un diplôme de niveaux I et II (bac + 3 et plus).

Durant les douze mois précédant leur entrée en formation, les trois quarts des étudiants de première année demeuraient en Limousin, environ 15 % dans les départements limitrophes à la région et 10 % dans des départements plus éloignés. Ces derniers suivent presque exclusivement des formations de niveaux intermédiaires (III et IV).

Par ailleurs, en 2009, 63 étudiants originaires du Limousin sont partis suivre leur première année de formation sociale hors de la région : sept sur dix dans une région limitrophe dont le tiers en Aquitaine.

Un nouvel inscrit sur quatre vient d'une autre région que le Limousin



Origine géographique des nouveaux inscrits en formation de travail social (en %)

Source : DRJSCS Limousin, Enquête écoles sociales 2010

Une nouvelle direction régionale

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ont été créées au 1^{er} janvier 2010.

« La DRJSCS est chargée de la mise en œuvre des politiques de l'État en matière de formation initiale et continue dans ses champs de compétence. Elle contribue à l'observation des emplois et des métiers et analyse les besoins régionaux en personnels qualifiés. Pour la mise en œuvre de ces missions, elle apporte, en tant que de besoin, son concours à d'autres services de l'État, à des collectivités territoriales ou à des établissements publics.

*Dans la région, sous l'autorité du Préfet de région, et sous réserve des compétences des Préfets de départements, la DRJSCS assure le pilotage et la coordination des politiques sociales, sportives, de jeunesse, de vie associative et d'éducation populaire. À ce titre, elle a en charge la formation et la certification dans le domaine des professions sociales ainsi que la certification dans le domaine des professions de santé non médicales. »
(Décret n° 2009-1540 du 10 décembre 2009)*

Un moyen de professionnalisation

Parmi les élèves de première année, les trois quart ont un niveau d'étude au moins égal au baccalauréat. Pour 70 % d'entre eux il s'agit d'un bac de filière générale. Par ailleurs, près de 40 % des élèves de première année possèdent un niveau bac + 2 ou supérieur.

La moitié des élèves admis en première année intègrent la formation avec un niveau équivalent à celui du diplôme qu'ils préparent et 27 % possèdent un niveau supérieur. Ainsi, un étudiant sur cinq préparant un diplôme de niveau bac avait auparavant un niveau universitaire. De même, au sein des cursus préparant aux diplômes de niveau CAP-BEP, près de 40 % des élèves sont entrés avec un niveau supérieur au diplôme

préparé et 8 % d'entre eux avec un niveau universitaire.

Les formations sociales apparaissent de plus en plus comme un moyen de professionnalisation. Ainsi, même si elles ne correspondent pas au niveau des études antérieures, elles permettent d'accéder à des emplois dans un secteur qui offre de nombreux débouchés dans la région.

Parmi les étudiants en première année de préparation aux diplômes de travail social, 56 % occupaient un emploi dans l'année précédant l'inscription, dont 36 % dans le domaine social ou médico-social. Avant d'entrer en première année de formation, un élève sur dix était chômeur ou inscrit dans un dispositif de formation professionnelle relevant de la recherche d'emploi. Un élève sur trois était précédemment étudiant ou élève dans le secondaire ou le supérieur.

Les données utilisées dans cet article sont issues de l'enquête « écoles de formation en travail social », qui est effectuée chaque année auprès de l'ensemble des centres de formation en travail social à la demande de la Direction générale de la cohésion sociale et du ministère de l'Éducation nationale.

Ses objectifs sont de connaître l'évolution des formations aux professions de l'action sociale, d'établir la statistique annuelle des diplômés, de comptabiliser les étudiants ou élèves en formation et d'étudier certaines de leurs caractéristiques ; sexe, âge, niveau de formation générale, modes de prise en charge financière, redoublements...

Le travail social

Être à l'écoute des autres, accompagner les personnes en difficulté, créer des liens, reconstituer des réseaux de solidarité, mais aussi négocier, élaborer des projets, être acteur du développement social... le travail social revêt de nombreuses réalités et autant de responsabilités qui font l'intérêt des métiers du secteur.

(Ministère des solidarités et de la cohésion sociale : www.solidarite.gouv.fr)

*Brigitte Guiraud,
Direction régionale de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale*

La direction régionale de l'Insee remercie les organismes qui ont contribué à cet ouvrage :

Caisses d'allocations familiales de Corrèze, Creuse et Haute-Vienne

0 820 25 19 10 — 0 820 25 23 10 — 0 820 25 87 10

Pour plus d'informations :

<http://www.caf.fr/>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

05 55 12 90 00

Pour plus d'informations :

<http://www.draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/>

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

05 55 11 66 00

Pour plus d'informations :

<http://www.travail-emploi-sante.gouv.fr/>

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

05 55 12 90 00

Pour plus d'informations :

<http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/>

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

05 55 45 24 50

Pour plus d'informations :

<http://www.limousin.drjscs.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Fabienne Le Hellaye
Rédactrice en chef, coordinatrice : Nathalie Garrigues
Maquette et mise en page : Martine Herny, Isabelle Bonneau
Impression : Sotiplan - Limoges

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de carte issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes. »